

PREMIER TRIMESTRE 2020

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 janvier 2020

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2020

- Résultat net ajusté ⁽¹⁾ de 36,9 millions \$ et résultat net comme présenté de 32,2 millions \$
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾ de 5,8 % et rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 5,0 %
- Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾ de 76,6 % et ratio d'efficacité comme présenté de 79,1 %
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9,0 %
- Lancement réussi de nos services numériques à l'échelle pancanadienne, et solde des dépôts de 1,0 milliard \$ à la fin du trimestre

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 janvier 2019	Variation
Comme présenté			
Résultat net	32,2 \$	40,3 \$	(20) %
Résultat dilué par action	0,68 \$	0,88 \$	(23) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	5,0 %	6,5 %	
Ratio d'efficacité	79,1 %	76,2 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,0 %	8,9 %	
Base ajustée ⁽¹⁾			
Résultat net ajusté	36,9 \$	44,7 \$	(17) %
Résultat dilué par action ajusté	0,79 \$	0,98 \$	(19) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	5,8 %	7,3 %	
Ratio d'efficacité ajusté	76,6 %	74,0 %	

(1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte des montants désignés comme étant des éléments d'ajustement et constituent des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 32,2 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,68 \$ pour le premier trimestre 2020, comparativement à un résultat net de 40,3 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,88 \$ pour le premier trimestre 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 5,0 % pour le premier trimestre 2020, par rapport à 6,5 % pour le premier trimestre 2019. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 36,9 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 0,79 \$ pour le premier trimestre 2020, en baisse respectivement de 17 % et 19 % par rapport à un résultat net de 44,7 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,98 \$ pour le premier trimestre 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 5,8 % pour le premier trimestre 2020, par rapport à 7,3 % pour la période correspondante de 2019. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les faits saillants du premier trimestre 2020 : « Le lancement réussi de BLC Numérique, notre plus récent canal de distribution direct au client, nous a permis d'étendre notre présence partout au Canada et d'accueillir des milliers de nouveaux clients particuliers et d'accumuler plus d'un milliard de dollars en dépôt ».

« Nous sommes déçus des résultats financiers de ce trimestre et traitons cette équation tant du côté des revenus que des dépenses. Toutefois, nous constatons une croissance continue dans les Services aux entreprises ainsi qu'un progrès vers la stabilisation de notre portefeuille de prêts aux particuliers. Les Marchés des capitaux ont connu un bon trimestre, particulièrement dans le secteur des revenus fixes et dans les activités sur les titres ».

« Nous avons achevé une partie importante de la transformation et nous commençons à constater de réels progrès dans les éléments fondamentaux, de la croissance dans notre bassin de clientèle et des avancements concrets dans l'amélioration de l'expérience client », a conclu M. Desjardins.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière de la Banque Laurentienne du Canada au 31 janvier 2020, ainsi que sur ses résultats d'exploitation pour le trimestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes présentées. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes annexes au 31 janvier 2020 et pour le trimestre clos à cette date, de même qu'avec le rapport annuel 2019. Le présent rapport de gestion est daté du 27 février 2020.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle 2019, sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.blcfd.ca, et sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.sedar.com.

MODE DE PRÉSENTATION

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes annexes pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 et, sauf indication contraire, a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

Modifications apportées à l'égard de la présentation de l'information financière

Adoption de nouvelles normes comptables

La Banque a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), le 1^{er} novembre 2019. L'adoption de l'IFRS 16 s'est traduite par une diminution des capitaux propres de 7,3 millions \$ au 1^{er} novembre 2019, ou une diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 points de base. Comme le permet l'IFRS 16, la Banque n'a pas retraité les montants comparatifs des périodes antérieures. Pour de plus amples renseignements sur cette modification de méthode comptable et sur l'incidence de son adoption au 1^{er} novembre 2019, voir les notes 3 et 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion	2	Gestion du capital.....	12
Mode de présentation	2	Gestion des risques.....	14
À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier ...	2	Données financières supplémentaires –	
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	3	Résultats trimestriels	19
Faits saillants	4	Régie d'entreprise et modifications au contrôle	
Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés		interne à l'égard de l'information financière	19
de performance	5	Méthodes et estimations comptables	20
Perspectives	6	États financiers consolidés résumés intermédiaires	
Analyse des résultats consolidés	8	non audités	21
Analyse de la situation financière	11	Renseignements aux actionnaires	48

À PROPOS DE BANQUE LAURENTIENNE GROUPE FINANCIER

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »).

Le Groupe emploie plus de 3 200 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché.

Le Groupe gère un actif au bilan de 44 milliards \$, de même que des actifs administrés de 29 milliards \$.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs peuvent inclure, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2019. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « avoir l'intention de » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il existe un risque important que les prédictions, prévisions, projections ou conclusions soient inexactes, que nos hypothèses soient erronées, et que les résultats réels diffèrent de façon significative des prédictions, prévisions, projections ou conclusions.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent à notre contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon significative des cibles, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs.

Les résultats futurs ayant trait aux énoncés prospectifs peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment : la conjoncture économique et les conditions des marchés en général; les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique; les variations des taux de change et d'intérêt; l'évolution des lois et de la réglementation, y compris de la législation fiscale et de son interprétation; les estimations comptables critiques et l'incidence des changements apportés aux normes, règles et interprétations comptables sur ces estimations; les changements à l'égard de la concurrence; les modifications apportées aux notes de crédit; la rareté des ressources humaines; l'évolution des relations de travail; la technologie informatique et la cybersécurité; l'évolution de l'environnement technologique; le risque environnemental, y compris les changements concernant la politique environnementale et les effets des changements climatiques à l'échelle mondiale; l'incidence possible des conflits mondiaux et d'actes de terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, y compris la réorganisation de nos succursales de services aux particuliers, la modernisation de notre système bancaire central et la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit; de même que notre capacité de prévoir et de gérer efficacement les risques découlant des facteurs qui précèdent.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel 2019 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com.

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

FAITS SAILLANTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les				
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	Variation	31 janvier 2019	Variation
Résultats d'exploitation					
Revenu total	238 713 \$	241 638 \$	(1) %	242 338 \$	(1) %
Résultat net	32 172 \$	41 343 \$	(22) %	40 256 \$	(20) %
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	36 900 \$	47 966 \$	(23) %	44 653 \$	(17) %
Performance opérationnelle					
Résultat dilué par action	0,68 \$	0,90 \$	(24) %	0,88 \$	(23) %
Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,79 \$	1,05 \$	(25) %	0,98 \$	(19) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	5,0 %	6,6 %		6,5 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾	5,8 %	7,8 %		7,3 %	
Marge nette d'intérêt	1,81 %	1,84 %		1,80 %	
Ratio d'efficacité	79,1 %	74,8 %		76,2 %	
Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾	76,6 %	71,2 %		74,0 %	
Levier d'exploitation	(5,7) %	(2,9) %		(10,0) %	
Levier d'exploitation ajusté ⁽¹⁾	(7,5) %	(0,9) %		(9,5) %	
Situation financière (millions \$)					
Prêts et acceptations	33 527 \$	33 667 \$	— %	34 103 \$	(2) %
Actif total	44 283 \$	44 353 \$	— %	45 120 \$	(2) %
Dépôts	25 201 \$	25 653 \$	(2) %	28 217 \$	(11) %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2 306 \$	2 303 \$	— %	2 253 \$	2 %
Principaux inducteurs de croissance (millions \$)					
Prêts aux clients commerciaux	13 184 \$	12 967 \$	2 %	12 312 \$	7 %
Prêts à des particuliers ⁽²⁾	20 343 \$	20 700 \$	(2) %	21 792 \$	(7) %
Dépôts des clients ⁽³⁾	22 609 \$	22 518 \$	— %	24 561 \$	(8) %
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III					
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) sous forme d'actions ordinaires ⁽⁴⁾	9,0 %	9,0 %		8,9 %	
Actif pondéré en fonction des risques liés aux CET1 (millions \$)	20 619 \$	20 407 \$		20 461 \$	
Qualité du crédit					
Prêts dépréciés bruts en pourcentage des prêts et des acceptations	0,56 %	0,52 %		0,56 %	
Prêts dépréciés nets en pourcentage des prêts et des acceptations	0,42 %	0,40 %		0,43 %	
Provisions pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,18 %	0,15 %		0,12 %	
Renseignements sur les actions ordinaires					
Cours de l'action – Clôture ⁽⁵⁾	42,95 \$	45,30 \$	(5) %	44,17 \$	(3) %
Ratio cours/résultat (quatre derniers trimestres)	12,0 x	12,0 x		9,6 x	
Valeur comptable par action	53,95 \$	54,02 \$	— %	53,41 \$	1 %
Dividendes déclarés par action	0,67 \$	0,66 \$	2 %	0,65 \$	3 %
Rendement de l'action	6,2 %	5,8 %		5,9 %	
Ratio du dividende versé	98,6 %	73,5 %		73,9 %	
Ratio du dividende versé ajusté ⁽¹⁾	84,7 %	62,6 %		66,1 %	

(1) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

(2) Y compris les prêts hypothécaires résidentiels.

(3) Y compris les dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire des Cliniques financières, par le biais de conseillers et de courtiers et l'offre numérique directe aux clients, ainsi que les dépôts des clients commerciaux.

(4) Calculé au moyen de l'approche standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

(5) Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et des mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les résultats préparés conformément aux PCGR sont désignés comme étant des résultats « comme présentés ». Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement se rapportent aux plans de restructuration ainsi qu'à des regroupements d'entreprises et ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente de ses activités. Les mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le tableau suivant présente les éléments d'ajustement et leur incidence sur les résultats comme présentés.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat			
Résultat avant impôts sur le résultat comme présenté	34 679 \$	47 926 \$	46 720 \$
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat			
Charges de dépréciation et de restructuration ⁽¹⁾			
Indemnités de départ	2 838	1 735	1 347
Autres charges de restructuration	(104)	3 696	659
	2 734	5 431	2 006
Éléments liés aux regroupements d'entreprises			
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾	232	284	442
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁽³⁾	3 399	3 416	3 433
	3 631	3 700	3 875
	6 365	9 131	5 881
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	41 044 \$	57 057 \$	52 601 \$
Incidence sur le résultat net			
Résultat net comme présenté	32 172 \$	41 343 \$	40 256 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat			
Charges de dépréciation et de restructuration ⁽¹⁾			
Indemnités de départ	2 086	1 274	989
Autres charges de restructuration	(76)	2 712	483
	2 010	3 986	1 472
Éléments liés aux regroupements d'entreprises			
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾	171	209	325
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁽³⁾	2 547	2 428	2 600
	2 718	2 637	2 925
	4 728	6 623	4 397
Résultat net ajusté	36 900 \$	47 966 \$	44 653 \$
Incidence sur le résultat dilué par action			
Résultat dilué par action comme présenté	0,68 \$	0,90 \$	0,88 \$
Éléments d'ajustement			
Charges de dépréciation et de restructuration	0,05	0,09	0,03
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,06	0,06	0,07
	0,11	0,15	0,10
Résultat dilué par action ajusté ⁽⁴⁾	0,79 \$	1,05 \$	0,98 \$

(1) Les charges de restructuration découlent principalement de l'optimisation des activités des Cliniques financières ainsi que de la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social. Les charges de restructuration découlent également de la réorganisation des activités de courtage de détail et d'autres mesures prises afin d'améliorer l'efficacité de la Banque, comme il est indiqué à la rubrique « Perspectives », sous « Mesures d'efficacité ». Les charges de restructuration comprennent les indemnités de départ, les salaires, les provisions liées à la résiliation de contrats de location avant l'adoption de l'IRFS 16, les frais de communication et les honoraires professionnels. Les charges de restructuration sont incluses dans les frais autres que d'intérêt.

(2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit non récurrent lié à l'acquisition d'une entreprise en 2012 et est inclus au poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis.

(3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

(4) L'incidence par action des éléments d'ajustement peut différer en raison de l'arrondissement.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

La direction utilise également de nombreux indicateurs financiers pour évaluer la performance de la Banque.

Des renseignements détaillés sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires figurent ci-après. Les autres indicateurs de performance, comme la marge nette d'intérêt, le ratio d'efficacité, le levier d'exploitation et le ratio du dividende versé sont définis à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » de notre rapport annuel 2019.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie.

Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	28 975 \$	38 147 \$	36 999 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	4 728	6 623	4 397
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	33 703 \$	44 770 \$	41 396 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	2 307 045 \$	2 290 117 \$	2 251 210 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	5,0 %	6,6 %	6,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	5,8 %	7,8 %	7,3 %

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

À la fin de 2019, des signes indiquaient une stabilisation de l'activité économique mondiale, soutenu par les mesures d'assouplissement des banques centrales et l'apaisement de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine grâce à la conclusion de l'accord commercial de « phase 1 ». Cependant, l'épidémie de coronavirus menace de perturber l'activité économique et constitue un nouveau risque pour les perspectives. Jusqu'ici, ce risque a principalement eu une incidence sur les prix du pétrole et d'autres ressources, ainsi que sur le secteur du transport et les marchés émergents. Parallèlement, l'incertitude géopolitique demeure élevée du fait de l'agitation sociale dans certains marchés émergents, de l'inquiétude concernant les négociations commerciales futures entre le Royaume-Uni et l'Union européenne et sur la « phase 2 » des pourparlers commerciaux à venir entre les États-Unis et la Chine. De plus, aux États-Unis, les mesures d'assouplissement prises par la Réserve fédérale au milieu de 2019 et les conditions très favorables du marché du travail continuent à soutenir les dépenses de consommation.

Au Canada, nos perspectives économiques favorables pour 2020 sont soutenues par les effets positifs liés à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) ratifié à la fin janvier 2020, l'augmentation du montant personnel de base aux fins de l'impôt sur le revenu, les conditions financières accommodantes, le rythme de formation des ménages supérieur à la moyenne et le dynamisme des secteurs axés sur les services. Le PIB réel canadien devrait progresser à un rythme de 1,5 % en 2020, après avoir affiché un taux de croissance de 1,6 % en 2019. Les conditions du marché canadien de l'emploi sont solides, et le taux de chômage s'est maintenu près de son niveau le plus bas en quarante ans, atteignant 5,5 % au début de 2020. À la phase de maturité actuelle du cycle économique, il existe cependant un risque de ralentissement du rythme d'embauche et une amélioration de la qualité des emplois, y compris une plus forte augmentation des salaires. Le rythme accru de formation des ménages, la croissance accélérée des revenus du travail, les taux d'intérêt moins élevés et le recul des inscriptions ont resserré tant les conditions du marché de la revente que celles du marché locatif à la fin de 2019 et au début de 2020. De plus, le rythme de la construction domiciliaire, avec les logements locatifs et les logements en copropriété en tête, demeure à un niveau robuste et suit le taux de formation des ménages. À l'exclusion du secteur de l'énergie, les investissements des entreprises affichent de la résilience malgré le degré élevé d'incertitude à l'échelle mondiale qui assombrit les perspectives. En outre, le taux élevé d'utilisation des capacités des entreprises et les incitatifs à l'investissement accéléré offerts par les gouvernements fédéral et provinciaux influent favorablement sur les investissements des entreprises.

Enfin, alors que l'incertitude à l'échelle mondiale pourrait persister plus longtemps que prévu, les marchés envisagent désormais des baisses de taux par la Banque du Canada en 2020. Le taux cible de financement à un jour demeure, selon nous, au niveau accommodant de 1,75 % depuis l'automne 2018, soit son plus haut niveau depuis la fin de 2008. Parallèlement, le dollar canadien est demeuré relativement stable et continue de se négocier dans une fourchette étroite.

PLAN STRATÉGIQUE

En novembre 2015, nous avons lancé un plan septennal visant à faire de la Banque une banque meilleure et différente afin de tirer profit des avancées technologiques et de la globalisation des services bancaires et de mieux répondre aux besoins de nos clients. Pour y parvenir, nous avons priorisé trois objectifs stratégiques : renforcer nos fondations, investir dans la croissance rentable et améliorer la performance financière. Nous nous efforçons de mener à bien ces objectifs stratégiques, notre but ultime étant d'améliorer la performance de la Banque et d'atteindre un niveau de rentabilité semblable à celui des principales banques canadiennes une fois achevée la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée. Nous prévoyons qu'à la fin de 2020, la majeure partie des efforts d'amélioration des technologies de service à la clientèle sera derrière nous, ce qui devrait permettre à la Banque de continuer sa croissance et d'améliorer sa rentabilité et sa performance.

Mise à jour sur les initiatives clés

Services numériques

Le lancement réussi de BLC Numérique, notre plus récent canal de distribution direct au client, lors du premier trimestre de 2020 nous a permis d'étendre notre présence partout au Canada. L'offre de services numériques initiale, comprend des comptes chèques, des comptes d'épargne à intérêt élevé et des certificats de placement garanti. Depuis ce lancement pancanadien, nous avons accueilli des milliers de nouveaux clients particuliers et avons accumulé plus d'un milliard de dollars en dépôt. Avec le temps, notre objectif consiste à élargir et à approfondir les relations avec notre clientèle et à utiliser cette plateforme pour développer un éventail complet de produits de grande qualité, dont le prochain sera une carte de crédit.

Modèle 100 % Conseil

Après la conversion réussie du réseau des succursales traditionnelles en un modèle 100 % Conseil, nous travaillons au développement d'une expérience entièrement numérique et nous préparons la migration des comptes clients vers le nouveau système bancaire central. D'ici la fin de 2020, tous les nouveaux clients du modèle 100 % Conseil devraient être intégrés de façon numérique et d'ici la mi-2021, tous nos clients des services bancaires aux particuliers devraient bénéficier de la même expérience dans la gestion de leurs comptes et de leurs transactions quotidiennes combinée à l'avantage de conseils financiers professionnels pour des besoins bancaires et d'investissement plus complexes.

Programme de remplacement du système bancaire central

En 2019, nous avons achevé la phase 1 du programme de remplacement du système bancaire central, ce qui nous a permis de migrer tous les produits de B2B Banque et la plupart des prêts à la clientèle commerciale vers ce nouveau système. La phase 2 du programme est déjà amorcée et elle vise tous les produits offerts dans les Cliniques financières et les produits restants des Services aux entreprises. Les préparatifs sont en cours pour développer les produits et les caractéristiques et nous prévoyons procéder progressivement à la migration du reste des comptes de notre clientèle existante de particuliers et commerciale vers la nouvelle plateforme à compter de l'automne 2020. Nous prévoyons que la phase 2 devrait être complétée d'ici le milieu de 2021, et dès lors, nous devrions être en mesure d'entamer la mise hors service progressive de nos systèmes patrimoniaux au cours de 2021, éliminant graduellement les coûts d'exploitation associés à leur maintenance. Le coût global du programme est désormais estimé à environ 225 millions \$.

Mesures d'efficacité

En 2019, alors que nous convertissions nos succursales traditionnelles vers le modèle 100 % Conseil, nous avons amorcé l'optimisation de certaines fonctions administratives. Les initiatives de réduction des coûts de 15 millions de dollars ont été pratiquement complétées au cours des douze derniers mois. Cependant, malgré la mise en œuvre de ces mesures, le ratio d'efficacité demeure élevé alors que nous poursuivons nos investissements dans nos fondations, nos processus et notre technologie. Néanmoins, nous nous efforçons d'améliorer à la fois les revenus et les dépenses afin de réaliser des gains d'efficacité tangibles d'ici la fin de l'exercice 2020.

Approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit

Dans le cadre de notre plan visant à améliorer les fondations de la Banque, nous poursuivons notre initiative visant l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit en 2022, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les tableaux suivants présentent les résultats consolidés résumés comme présentés et ajustés.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS – COMME PRÉSENTÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Revenu net d'intérêt	168 785 \$	173 205 \$	172 600 \$
Autres revenus	69 928	68 433	69 738
Revenu total	238 713	241 638	242 338
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	232	284	442
Provisions pour pertes sur créances	14 900	12 600	10 500
Frais autres que d'intérêt	188 902	180 828	184 676
Résultat avant impôts sur le résultat	34 679	47 926	46 720
Impôts sur le résultat	2 507	6 583	6 464
Résultat net	32 172 \$	41 343 \$	40 256 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	3 197	3 196	3 257
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	28 975 \$	38 147 \$	36 999 \$
Résultat dilué par action	0,68 \$	0,90 \$	0,88 \$

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS – BASE AJUSTÉE ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Revenu net d'intérêt	168 785 \$	173 205 \$	172 600 \$
Autres revenus	69 928	68 433	69 738
Revenu total	238 713	241 638	242 338
Provisions pour pertes sur créances	14 900	12 600	10 500
Frais autres que d'intérêt ajustés	182 769	171 981	179 237
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	41 044	57 057	52 601
Impôts sur le résultat ajustés	4 144	9 091	7 948
Résultat net ajusté	36 900 \$	47 966 \$	44 653 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	3 197	3 196	3 257
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	33 703 \$	44 770 \$	41 396 \$
Résultat dilué par action ajusté	0,79 \$	1,05 \$	0,98 \$

(1) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2020 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2019

Le résultat net s'est établi à 32,2 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 0,68 \$ pour le premier trimestre 2020, comparativement à un résultat net de 40,3 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,88 \$ pour le premier trimestre 2019. Le résultat net ajusté a été de 36,9 millions \$ pour le premier trimestre 2020, en baisse de 17 % par rapport au résultat net ajusté de 44,7 millions \$ pour le premier trimestre 2019, tandis que le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 0,79 \$, un recul de 19 % par rapport au résultat dilué par action ajusté de 0,98 \$ au premier trimestre 2019.

Revenu total

Le revenu total a diminué de 3,6 millions \$, ou 1 %, pour atteindre 238,7 millions \$ au premier trimestre 2020, comparativement à un revenu total de 242,3 millions \$ au premier trimestre 2019.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 3,8 millions \$, ou 2 %, pour atteindre 168,8 millions \$ au premier trimestre 2020, comparativement à un revenu net d'intérêt de 172,6 millions \$ au premier trimestre 2019. La diminution s'explique essentiellement par la baisse des volumes de prêts et de dépôts d'un exercice à l'autre et, en partie, par le taux de lancement des comptes d'épargne à intérêt élevé numériques nouvellement lancés au premier trimestre 2020. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé. L'élargissement de l'écart entre le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires et la normalisation du niveau de liquidités ont également atténué l'incidence de la baisse des volumes. Au 1^{er} novembre 2019, l'adoption de l'IFRS 16, **Contrats de location**, a ajouté une composante coût de financement, présentée dans les frais d'intérêt, à la nouvelle obligation locative totalisant de 1,2 million \$ pour le premier trimestre 2020. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,81 % au premier trimestre 2020, une augmentation de 1 point de base par rapport à celle du premier trimestre 2019, en raison surtout du changement dans la composition du portefeuille de prêts.

Les **autres revenus** ont augmenté de 0,2 million \$, pour atteindre 69,9 millions \$ au premier trimestre 2020, restant relativement inchangés comparativement aux autres revenus de 69,7 millions \$ au premier trimestre 2019. Les revenus liés aux marchés, y compris les profits sur les valeurs mobilières et les revenus de trésorerie et de marchés financiers, ont affiché une augmentation combinée de 1,5 million \$ par rapport au premier trimestre 2019. Cette augmentation découlait principalement des solides résultats enregistrés pour les titres à revenu fixe sur les marchés des capitaux. La reprise des services-conseils et les autres revenus tirés des titres de capitaux propres ont également contribué positivement aux autres revenus. Les frais de service ont diminué de 1,2 million \$ par rapport au premier trimestre 2019, principalement en raison des changements en cours touchant le secteur des services aux particuliers et de la modification connexe des habitudes bancaires des clients.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au premier trimestre 2020, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,2 million \$, par rapport à 0,4 million \$ au premier trimestre 2019. Voir les états financiers consolidés annuels 2019 pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 14,9 millions \$ au premier trimestre 2020, en regard de provisions de 10,5 millions \$ au premier trimestre 2019. L'augmentation d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable aux provisions du portefeuille de prêts commerciaux. Toutefois, grâce à la conjoncture économique et à la bonne qualité globale sous-jacente du crédit de nos portefeuilles de prêts, nous continuons d'afficher le ratio de pertes le plus faible du secteur, à 18 points de base. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 188,9 millions \$ au premier trimestre 2020, une hausse de 4,2 millions \$, ou 2 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2019. De façon similaire, les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté pour atteindre 182,8 millions \$ au premier trimestre 2020.

Les **salaires et avantages du personnel** ont atteint 95,3 millions \$ au premier trimestre 2020, une augmentation de 3,2 millions \$ par rapport au premier trimestre 2019 attribuable en partie à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération liée à la performance, y compris une tranche se rapportant aux activités de courtage, de même qu'à d'autres composantes de rémunération liée aux ventes.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** se sont élevés à 49,8 millions \$ au premier trimestre 2020, une hausse de 0,7 million \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2019, qui s'explique principalement par la hausse des frais d'infrastructure liés au plan de transformation, étant donné que nous exploitons actuellement plusieurs plates-formes simultanément. Au premier trimestre 2020, les loyers et impôts fonciers ont diminué de 5,8 millions \$, une diminution liée principalement à l'adoption, le 1^{er} novembre 2019, de l'IFRS 16, **Contrats de location**, de même qu'à une réduction de la superficie utilisée en raison du redimensionnement de notre réseau de Cliniques financières. Le tout a été en partie contrebalancé par une augmentation de 4,0 millions \$ de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation nouvellement créés. Compte tenu de l'incidence de la charge d'intérêt sur la nouvelle obligation locative de 1,2 million \$, comme il est mentionné précédemment, les coûts de location globaux se sont légèrement améliorés.

Les **autres frais autres que d'intérêt** se sont élevés à 41,1 millions \$ au premier trimestre 2020, une baisse de 0,4 million \$, ou 1 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2019. Cette baisse est imputable principalement au recul des frais de publicité, de même qu'à la diminution des honoraires professionnels.

Les **charges de restructuration** se sont élevées à 2,7 millions \$ pour le premier trimestre 2020 et comprenaient essentiellement les charges liées à l'optimisation des opérations des Cliniques financières ainsi qu'à la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 76,6 % au premier trimestre 2020, par rapport à 74,0 % au premier trimestre 2019, ce qui s'explique principalement par la baisse des revenus. Le levier d'exploitation ajusté a été négatif d'un exercice à l'autre. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 79,1 % au premier trimestre 2020, comparativement à 76,2 % au premier trimestre 2019, essentiellement pour la même raison.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2020, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 2,5 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 7,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger et des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 6,5 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 13,8 %. Le taux d'imposition moins élevé pour le premier trimestre 2020, comparativement à celui du premier trimestre 2019, résulte principalement du revenu national proportionnellement inférieur.

TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2020 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 OCTOBRE 2019

Le résultat net s'est établi à 32,2 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 0,68 \$ pour le premier trimestre 2020, par rapport à un résultat net de 41,3 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,90 \$ pour le quatrième trimestre 2019. Le résultat net ajusté s'est établi à 36,9 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 0,79 \$ pour le premier trimestre 2020, par rapport à un résultat net de 48,0 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,05 \$ pour le quatrième trimestre 2019.

Le revenu total a diminué de 2,9 millions \$ pour atteindre 238,7 millions \$ au premier trimestre 2020, comparativement à un revenu total de 241,6 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a diminué de 4,4 millions \$ séquentiellement, pour s'établir à 168,8 millions \$, en raison surtout de l'adoption de l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019, comme il est mentionné précédemment, de l'impact du taux de lancement des comptes d'épargne à intérêt élevé numériques nouvellement lancés au premier trimestre 2020, et de l'écart moins élevé entre le taux préférentiel et les taux des acceptations bancaires. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,81 % pour le premier trimestre 2020, une baisse de 3 points de base par rapport à la marge de 1,84 % pour le quatrième trimestre 2019, essentiellement pour les mêmes raisons que celles susmentionnées.

Les autres revenus ont augmenté de 1,5 million \$, ou 2 %, pour atteindre 69,9 millions \$ pour le premier trimestre 2020, comparativement à 68,4 millions \$ pour le trimestre précédent, principalement en raison de solides résultats sur les revenus liés aux marchés financiers. La hausse des revenus tirés des activités de conseil et des marchés des capitaux a également contribué positivement aux autres revenus.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,2 million \$ au premier trimestre 2020, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du quatrième trimestre 2019. Voir les états financiers consolidés annuels 2019 pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 14,9 millions \$ au premier trimestre 2020, une hausse de 2,3 millions \$ comparativement aux provisions de 12,6 millions \$ au quatrième trimestre 2019. Les pertes sur créances pour le premier trimestre 2020 ont été touchées principalement par les pertes plus élevées sur les expositions commerciales, comme il est mentionné précédemment. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 8,1 millions \$ pour atteindre 188,9 millions \$ au premier trimestre 2020, comparativement à 180,8 millions \$ au quatrième trimestre 2019. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 10,8 millions \$ et ont totalisé 182,8 millions \$ au premier trimestre 2020, comparativement à 172,0 millions \$ au quatrième trimestre 2019. L'augmentation tient principalement à l'augmentation de la rémunération fondée sur les actions et à la rémunération liée à la performance se rapportant aux activités de courtage, à la hausse des avantages du personnel ainsi qu'à l'augmentation saisonnière des charges sociales.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès de banques	693 418 \$	413 555 \$
Valeurs mobilières	5 489 668	6 299 936
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3 171 897	2 538 285
Prêts et acceptations, montant net	33 423 525	33 566 071
Autres actifs	1 504 780	1 535 280
	44 283 288 \$	44 353 127 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	25 200 953 \$	25 652 604 \$
Autres passifs	7 232 735	6 870 428
Dette liée aux activités de titrisation	8 926 976	8 913 333
Dette subordonnée	349 187	349 101
Capitaux propres	2 573 437	2 567 661
	44 283 288 \$	44 353 127 \$

Au 31 janvier 2020, l'actif total s'élevait à 44,3 milliards \$, ce qui est légèrement inférieur au niveau de 44,4 milliards \$ au 31 octobre 2019, une diminution découlant principalement du niveau moins élevé de prêts.

LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 janvier 2020, ces actifs totalisaient 9,4 milliards \$, une hausse de 0,1 milliard \$ par rapport à 9,3 milliards \$ au 31 octobre 2019.

De façon générale, nous avons continué de gérer avec prudence le niveau de liquidités tandis que nous poursuivons nos diverses initiatives. La Banque dispose de sources de financement bien diversifiées et le niveau actuel des liquidités est suffisant pour respecter ses obligations, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles. Les liquidités représentaient 21 % de l'actif total au 31 janvier 2020, soit le même niveau qu'au 31 octobre 2019.

PRÊTS

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions, s'établissaient à 33,4 milliards \$ au 31 janvier 2020, en baisse de 0,1 milliard \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2019. Cette baisse découle principalement des remboursements de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels, alors que nous continuons de nous concentrer sur les prêts commerciaux à rendement plus élevé. Les variations sont expliquées plus en détail par les éléments décrits ci-après.

Les prêts personnels s'établissaient à 4,4 milliards \$, soit une baisse de 0,2 milliard \$, ou 5 %, depuis le 31 octobre 2019, du fait principalement de la réduction continue du portefeuille de prêts à l'investissement qui reflète le comportement des consommateurs, lesquels tentent de diminuer leur endettement.

Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 15,9 milliards \$ au 31 janvier 2020, soit une baisse de 0,1 milliard \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2019. Depuis le début de l'année, l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme visant à optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* a contribué à atténuer l'impact des échéances.

Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 13,2 milliards \$ au 31 janvier 2020, une augmentation de 2 % depuis le 31 octobre 2019. Cette augmentation est attribuable essentiellement aux volumes de financement d'inventaires, ainsi qu'aux activités de financement d'équipement, le tout en partie contrebalancé par les remboursements de prêts immobiliers commerciaux.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs sont demeurés stables à 1,5 milliard \$ au 31 janvier 2020 par rapport aux autres actifs au 31 octobre 2019.

PASSIF

Les dépôts ont diminué de 0,5 milliard \$, ou 2 %, pour atteindre 25,2 milliards \$ au 31 janvier 2020, comparativement à 25,7 milliards \$ au 31 octobre 2019, en raison surtout du recul du financement institutionnel compte tenu du niveau moins élevé d'actifs. Les dépôts de particuliers ont totalisé 20,1 milliards \$ au 31 janvier 2020, soit 0,3 milliard \$ de plus qu'au 31 octobre 2019. La diminution des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire du canal des conseillers et des courtiers a été contrebalancée par la hausse des dépôts à vue obtenus par suite du lancement réussi de l'offre BLC Numérique au premier trimestre 2020. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,8 milliard \$ d'un trimestre à l'autre pour s'établir à 5,1 milliards \$, principalement dans le segment du financement institutionnel. Les dépôts de particuliers représentaient 80 % du total des dépôts au 31 janvier 2020, par rapport à 77 % au 31 octobre 2019, et ont contribué à notre bonne situation en matière de liquidités.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 2 573,4 millions \$ au 31 janvier 2020, comparativement à 2 567,7 millions \$ au 31 janvier 2019. Comme mentionné à la rubrique « Mode de présentation » du présent rapport de gestion, l'adoption de l'IFRS 16 a donné lieu à une diminution nette de 7,3 millions \$ des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2019. Cette diminution a été contrebalancée par la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, ainsi que par une hausse du cumul des autres éléments du résultat global et des actions ordinaires. Pour de plus amples renseignements, voir l'état de la variation des capitaux propres consolidé.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 53,95 \$ au 31 janvier 2020, comparativement à 54,02 \$ au 31 octobre 2019.

Au 24 février 2020, 42 747 740 actions ordinaires étaient en circulation.

GESTION DU CAPITAL

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Le BSIF requiert des banques qu'elles respectent les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres » du BSIF, la Banque doit maintenir des niveaux minimums de fonds propres en fonction de divers critères. Les fonds propres de catégorie 1, qui constituent la forme de fonds propres la plus permanente et la plus subordonnée, comportent deux composantes : les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. Les fonds propres de catégorie 1 doivent être essentiellement composés d'actions ordinaires pour assurer que l'exposition au risque est adossée à des fonds propres de grande qualité. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent des instruments de fonds propres complémentaires et contribuent à la solidité globale d'une institution financière sur une base permanente. Conformément à la ligne directrice du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont établis à respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, y compris la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %. Voir la rubrique « Gestion du capital » de notre rapport annuel 2019 pour de plus amples renseignements sur nos fonds propres réglementaires.

Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

Révisions concernant les normes de fonds propres et de liquidité à l'intention des petites et moyennes institutions de dépôts

Nous avons recours à l'approche standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. À l'heure actuelle, nos exigences en matière de fonds propres en fonction de l'exposition au risque de crédit selon l'approche standard ne sont pas établies sur la même base que celles des institutions financières canadiennes de plus grande taille qui utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit qui est la plus favorable.

Le 17 janvier 2020, le BSIF a publié un document de consultation intitulé *Exigences de fonds propres et de liquidité des PMB*, dans lequel le BSIF propose des changements aux exigences de fonds propres et de liquidité des petites et moyennes institutions de dépôts (PMB). Le document de consultation a pour objet de fournir aux intervenants un aperçu de la rétroaction reçue en réponse au document de travail de juillet 2019 (*Promouvoir la proportionnalité : Adapter les normes de fonds propres et de liquidité aux petites et moyennes institutions de dépôts*) et une mise à jour concernant l'élaboration des cadres de fonds propres et de liquidité du premier pilier des PMB. Le document décrit les changements que l'on propose d'apporter au cadre et sollicite les commentaires des intervenants avant la publication de la version provisoire des exigences de fonds propres et de liquidités des PMB à la fin du printemps 2020. Les prochaines phases de cette initiative qui se rapportent aux exigences de fonds propres et de liquidité des deuxième et troisième piliers feront l'objet de consultations plus tard cette année.

La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit demeure une de nos initiatives principales qui renforcera notre gestion du risque de crédit, optimisera les fonds propres réglementaires et uniformisera les règles du jeu en matière de souscription de crédit. Comme il a été mentionné précédemment, la mise en œuvre devrait avoir lieu au cours de la première moitié de 2022 et nous prévoyons en tirer des bienfaits par la suite.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Fonds propres réglementaires		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 856 180 \$	1 841 382 \$
Fonds propres de catégorie 1	2 100 218 \$	2 085 420 \$
Total des fonds propres	2 513 683 \$	2 497 108 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques ⁽¹⁾	20 618 646 \$	20 406 556 \$
Ratios de fonds propres réglementaires		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,0 %	9,0 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,2 %	10,2 %
Ratio total des fonds propres	12,2 %	12,2 %

(1) Calculé au moyen de l'approche standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 9,0 % au 31 janvier 2020, un niveau inchangé par rapport à celui de l'exercice précédent. Ce niveau de fonds propres fournit à la Banque la souplesse requise pour stimuler la croissance interne et pour continuer d'investir dans la mise en œuvre de notre système bancaire central, le développement de nos solutions numériques et le projet d'adopter l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. Au cours du premier trimestre, nous avons continué à gérer les fonds propres, ainsi qu'à optimiser la composition des produits dans l'optique d'améliorer la rentabilité alors que nous redéployons les fonds propres.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôts fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,7 % au 31 janvier 2020 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Fonds propres de catégorie 1	2 100 218 \$	2 085 420 \$
Total des expositions	44 719 741 \$	45 475 982 \$
Ratio de levier selon Bâle III	4,7 %	4,6 %

DIVIDENDES

Le 27 février 2020, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende trimestriel de 0,67 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} mai 2020 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} avril 2020. Le conseil d'administration a également déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque le seront sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,67 \$	0,66 \$	0,65 \$
Ratio du dividende versé	98,6 %	73,5 %	73,9 %
Ratio du dividende versé ajusté ⁽¹⁾	84,7 %	62,6 %	66,1 %

(1) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

GESTION DES RISQUES

Du fait de la nature de nos activités, nous sommes exposés à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » à la page 52 de notre rapport annuel 2019.

RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts.

PROVISION POUR (REPRISE DE) PERTES SUR CRÉANCES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Prêts personnels			
Stades 1 et 2	(2 968) \$	2 396 \$	(2 872) \$
Stade 3	6 935	3 081	7 315
	3 967	5 477	4 443
Prêts hypothécaires résidentiels			
Stades 1 et 2	415	603	(701)
Stade 3	1 065	146	649
	1 480	749	(52)
Prêts commerciaux			
Stades 1 et 2	927	1 508	1 515
Stade 3	8 526	4 866	4 594
	9 453	6 374	6 109
Provisions pour pertes sur créances	14 900 \$	12 600 \$	10 500 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,18 %	0,15 %	0,12 %

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 14,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020, en hausse de 4,4 millions \$, ou 42 %, par rapport à 10,5 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019. L'augmentation d'un exercice à l'autre est attribuable essentiellement aux provisions du portefeuille de prêts commerciaux. Par ailleurs, le niveau des provisions au premier trimestre 2020 reflète l'incidence favorable de la réduction des volumes de prêts. De façon générale, le niveau de pertes sur créances demeure bas, témoignant de la bonne qualité sous-jacente du crédit de nos portefeuilles de prêts.

Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel.

Les **pertes sur prêts personnels** ont diminué de 0,5 million \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, du fait principalement de la diminution des volumes de prêts, ainsi que d'une amélioration de la qualité du crédit.

Les **pertes sur prêts hypothécaires résidentiels** ont augmenté de 1,5 million \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, leur niveau étant cependant demeuré historiquement bas en raison des conditions de crédit favorables et des critères de souscription rigoureux.

Les **pertes sur prêts commerciaux** ont augmenté de 3,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2019, du fait principalement de l'augmentation des volumes de prêts. En outre, les pertes sur prêts commerciaux ont tendance à fluctuer davantage étant donné que celles-ci peuvent être liées, en partie, à de plus grandes positions.

Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 18 points de base pour le trimestre clos le 31 janvier 2020, contre 12 points de base pour le trimestre clos le 31 octobre 2019.

PRÊTS DÉPRÉCIÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Prêts dépréciés bruts		
Personnels	20 847 \$	17 642 \$
Hypothécaires résidentiels	56 745	59 236
Commerciaux ⁽¹⁾	109 121	98 283
	186 713	175 161
Provisions pour pertes sur prêts dépréciés (stade 3)	(45 912)	(40 942)
Prêts dépréciés nets	140 801 \$	134 219 \$
Prêts dépréciés en pourcentage des prêts et des acceptations		
Montant brut	0,56 %	0,52 %
Montant net	0,42 %	0,40 %
Provisions pour pertes sur autres prêts		
Stade 1	(29 745) \$	(29 587) \$
Stade 2	(28 160)	(29 928)
	(57 905) \$	(59 515) \$

(1) Comprendent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les prêts dépréciés bruts s'établissaient à 186,7 millions \$ au 31 janvier 2020, une hausse de 11,6 millions \$, ou 7 %, par rapport au 31 octobre 2019, principalement attribuable à hausse du portefeuille de prêts commerciaux.

Les provisions pour pertes sur prêts dépréciés ont augmenté de 5,0 millions \$ depuis le 31 octobre 2019, en raison surtout d'un seul prêt commercial syndiqué au premier trimestre. Les provisions pour pertes sur autres prêts s'établissaient à 57,9 millions \$ au 31 janvier 2020, soit 1,6 million \$ de moins qu'au 31 octobre 2019, du fait essentiellement de la diminution des volumes de prêts. La Banque demeure confortablement provisionnée alors que, dans l'ensemble, les conditions de crédit continuent de soutenir fortement les activités de prêt. De plus, le portefeuille de prêts de la Banque est assorti de garanties adéquates, ce qui réduit les expositions potentielles. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour de plus amples renseignements.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement.

Nous maintenons des liquidités et un financement qui sont appropriés aux fins de la mise en œuvre de notre stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites de notre profil de risque.

Nous surveillons quotidiennement les liquidités et veillons à ce que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies, en accordant une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. Une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles est maintenue et constitue notre réserve de liquidités. Cette réserve ne tient pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités en cas d'urgence de la banque centrale. Les besoins sont déterminés en fonction de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises.

La direction maintient un volume stable de dépôts de base en provenance de notre clientèle de particuliers, commerciale et de courtiers, de même que des sources de financement de gros diversifiées. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance par le comité exécutif et le conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux.

La Banque gère également ses liquidités conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée *Normes de liquidité* (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF) conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

Développements réglementaires concernant la liquidité

Le 17 janvier 2020, comme mentionné dans la section Gestion du capital ci-dessus, le BSIF a publié un document de consultation intitulé *Exigences de fonds propres et de liquidité des PMB*, dans lequel le BSIF propose des changements aux exigences de fonds propres et de liquidité des petites et moyennes institutions de dépôts (PMB). Le document de consultation fournit une mise à jour concernant l'élaboration des cadres de fonds propres et de liquidité du premier pilier des PMB. Le document décrit les changements que l'on propose d'apporter au cadre et sollicite les commentaires des intervenants avant la publication de la version provisoire des exigences de fonds propres et de liquidités des PMB à la fin du printemps 2020.

Le 5 décembre 2019, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice pour gérer le risque de liquidité B-6, *Principes de liquidité*, qui énonce les attentes du BSIF en ce qui a trait aux mesures que doivent prendre les institutions de dépôts pour gérer le risque de liquidité. La version finale de la ligne directrice est plus précise que la précédente en ce qui a trait aux mesures à prendre pour gérer le risque de liquidité. De plus, les attentes du BSIF ont été mises à jour et sont donc plus appropriées à la taille et au degré de complexité des institutions de dépôts. La version finale de la ligne directrice est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et a eu des conséquences limitées sur la façon dont la Banque gère ses liquidités.

Échéance contractuelle des actifs et des passifs

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs à leur valeur comptable (p. ex., au coût amorti ou à la juste valeur) aux dates de clôture ci-après. Les détails ayant trait à l'échéance contractuelle constituent une source d'information pour la gestion du risque de liquidité.

ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE DES ACTIFS ET DES PASSIFS

En milliers de dollars canadiens (non audité)

Au 31 janvier 2020

	À TERME								
	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 6 MOIS	PLUS DE 6 MOIS À 9 MOIS	PLUS DE 9 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 2 ANS	PLUS DE 2 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	AUCUNE ÉCHÉANCE	TOTAL
Actifs									
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	79 273 \$	79 273 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	551 062	—	—	—	—	—	—	63 083	614 145
Valeurs mobilières	412 527	502 587	119 700	141 423	838 001	1 945 097	1 119 421	410 912	5 489 668
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3 171 897	—	—	—	—	—	—	—	3 171 897
Prêts ⁽¹⁾									
Prêts personnels	10 779	21 887	11 130	15 497	94 840	158 059	17 253	4 118 979	4 448 424
Prêts hypothécaires résidentiels	969 601	1 375 604	1 168 085	1 176 875	3 886 413	7 193 653	33 086	91 224	15 894 541
Prêts commerciaux	2 053 278	1 046 584	709 107	740 526	2 425 284	2 104 708	827 370	3 005 009	12 911 866
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	272 511	—	—	—	—	—	—	—	272 511
Provisions pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	(103 817)	(103 817)
	3 306 169	2 444 075	1 888 322	1 932 898	6 406 537	9 456 420	877 709	7 111 395	33 423 525
Autres	2 038	1 205	1 435	708	3 646	1 549	66	1 494 133	1 504 780
Actifs totaux	7 443 693 \$	2 947 867 \$	2 009 457 \$	2 075 029 \$	7 248 184 \$	11 403 066 \$	1 997 196 \$	9 158 796 \$	44 283 288 \$
Passifs									
Dépôts de particuliers ⁽¹⁾	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	20 072 818 \$	20 072 818 \$
Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ⁽¹⁾	244 094	23 000	300 000	4 000	991 179	1 053 412	(26 552)	2 539 002	5 128 135
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert ⁽²⁾	1 048 653	57 916	47	53 469	286 711	692 807	1 275 733	17 710	3 433 046
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	2 123 487	—	—	—	—	—	—	—	2 123 487
Autres passifs	272 511	—	—	—	—	—	—	1 403 691	1 676 202
Dette liée aux activités de titrisation ⁽³⁾	259 991	559 522	313 135	564 854	2 171 523	4 334 078	710 665	13 208	8 926 976
Dette subordonnée	—	—	—	—	—	350 255	—	(1 068)	349 187
Capitaux propres	—	—	—	—	125 000	125 000	—	2 323 437	2 573 437
Passifs et capitaux propres totaux	3 948 736 \$	640 438 \$	613 182 \$	622 323 \$	3 574 413 \$	6 555 552 \$	1 959 846 \$	26 368 798 \$	44 283 288 \$

(1) Il est présumé que les éléments pouvant être recouverts à vue n'ont pas d'échéance précise.

(2) Les montants sont fonction de l'échéance contractuelle résiduelle de la valeur sous-jacente.

(3) Les flux de trésorerie de titrisation de prêts personnels suivent un modèle de remboursement anticipé.

En milliers de dollars canadiens (non audité)

Au 31 octobre 2019

	À TERME								TOTAL
	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 6 MOIS	PLUS DE 6 MOIS À 9 MOIS	PLUS DE 9 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 2 ANS	PLUS DE 2 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	AUCUNE ÉCHÉANCE	
Actifs									
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	90 658 \$	90 658 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	252 325	—	—	—	—	—	—	70 572	322 897
Valeurs mobilières	818 057	754 946	410 771	122 511	672 955	2 031 415	1 091 422	397 859	6 299 936
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2 538 285	—	—	—	—	—	—	—	2 538 285
Prêts ⁽¹⁾									
Prêts personnels	16 433	14 320	18 025	11 124	76 995	190 406	18 368	4 314 853	4 660 524
Prêts hypothécaires résidentiels	987 578	1 027 376	1 309 644	1 189 747	3 974 066	7 421 955	36 266	93 048	16 039 680
Prêts commerciaux	2 063 926	840 242	1 029 731	635 460	2 387 209	2 104 681	792 106	2 792 977	12 646 332
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	319 992	—	—	—	—	—	—	—	319 992
Provisions pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	(100 457)	(100 457)
	3 387 929	1 881 938	2 357 400	1 836 331	6 438 270	9 717 042	846 740	7 100 421	33 566 071
Autres	1 281	1 588	1 200	1 422	2 180	3 805	79	1 523 725	1 535 280
Actifs totaux	6 997 877 \$	2 638 472 \$	2 769 371 \$	1 960 264 \$	7 113 405 \$	11 752 262 \$	1 938 241 \$	9 183 235 \$	44 353 127 \$
Passifs									
Dépôts de particuliers ⁽¹⁾	1 912 268 \$	1 698 393 \$	1 534 854 \$	1 539 422 \$	4 607 963 \$	4 296 013 \$	51 413 \$	4 106 934 \$	19 747 260 \$
Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ⁽¹⁾	1 033 869	266 606	267 181	457 174	1 176 759	1 092 123	4 617	1 607 015	5 905 344
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert ⁽²⁾	499 739	94 645	12 758	3 140	195 115	859 115	930 342	23 293	2 618 147
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	2 558 883	—	—	—	—	—	—	—	2 558 883
Autres passifs	319 992	—	—	—	—	—	—	1 373 406	1 693 398
Dette liée aux activités de titrisation ⁽³⁾	600 757	262 850	559 041	314 816	2 079 666	4 336 901	741 821	17 481	8 913 333
Dette subordonnée	—	—	—	—	—	350 000	—	(899)	349 101
Capitaux propres	—	—	—	—	125 000	125 000	—	2 317 661	2 567 661
Passifs et capitaux propres totaux	6 925 508 \$	2 322 494 \$	2 373 834 \$	2 314 552 \$	8 184 503 \$	11 059 152 \$	1 728 193 \$	9 444 891 \$	44 353 127 \$

(1) Il est présumé que les éléments pouvant être recouverts à vue n'ont pas d'échéance précise.

(2) Les montants sont fonction de l'échéance contractuelle résiduelle de la valeur sous-jacente.

(3) Les flux de trésorerie de titrisation de prêts personnels suivent un modèle de remboursement anticipé.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond à la perte financière que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et la valeur économique du capital de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel de taux d'intérêt vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le tableau ci-dessous fournit une mesure de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt de la Banque au 31 janvier 2020. Tel que présenté, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	15,666 \$	3 877 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(38 290) \$	(49 524) \$

DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 juillet 2018	30 avril 2018
Revenu net d'intérêt	168 785 \$	173 205 \$	176 042 \$	164 564 \$	172 600 \$	173 152 \$	177 013 \$	177 112 \$
Autres revenus	69 928	68 433	68 611	75 317	69 738	82 705	83 651	82 775
Revenu total	238 713	241 638	244 653	239 881	242 338	255 857	260 664	259 887
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	232	284	336	390	442	495	547	601
Provisions pour pertes sur créances	14 900	12 600	12 100	9 200	10 500	17 600	4 900	9 500
Frais autres que d'intérêt	188 902	180 828	177 858	183 131	184 676	176 437	187 245	175 554
Résultat avant impôts sur le résultat	34 679	47 926	54 359	47 160	46 720	61 325	67 972	74 232
Impôts sur le résultat	2 507	6 583	6 561	3 847	6 464	10 524	13 069	15 037
Résultat net	32 172 \$	41 343 \$	47 798 \$	43 313 \$	40 256 \$	50 801 \$	54 903 \$	59 195 \$
Résultat par action								
de base	0,68 \$	0,90 \$	1,05 \$	0,95 \$	0,88 \$	1,13 \$	1,23 \$	1,34 \$
dilué	0,68 \$	0,90 \$	1,05 \$	0,95 \$	0,88 \$	1,13 \$	1,23 \$	1,34 \$

RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du premier trimestre clos le 31 janvier 2020, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a approuvé ce document avant sa diffusion.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2019. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2020 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications décrites à la note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires, qui sont appliquées depuis le 1^{er} novembre 2019 par suite de l'adoption par la Banque de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et des modifications de l'IFRS 9, de l'IAS 39 et de l'IFRS 7 relatives à la réforme des taux interbancaires offerts.

Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, du fait de leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés de la Banque. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » de notre rapport annuel 2019 ainsi que les notes 2 et 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour de plus amples renseignements.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

À l'exception de l'adoption de l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019, ainsi que du processus en cours lié à la deuxième phase du projet entrepris par l'IASB en réponse à la réforme des taux interbancaires offerts, comme il est mentionné à la note 4 des états financiers consolidés résumés intermédiaires, il n'y a eu aucune mise à jour importante des méthodes comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels 2019 et à la rubrique « Modifications de méthodes comptables à venir » de notre rapport annuel 2019.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Au 31 janvier 2020 et pour la période close à cette date

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé	22
État du résultat consolidé	23
État du résultat global consolidé	24
État de la variation des capitaux propres consolidé	25
État des flux de trésorerie consolidé	27
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	28
1. Information générale	28
2. Normes de présentation	28
3. Modifications de méthodes comptables à venir au cours de la période	29
4. Modifications de méthodes comptables à venir	30
5. Adoption de nouvelles normes comptables	30
6. Valeurs mobilières	31
7. Prêts et corrections de valeur pour pertes sur créances	32
8. Titrisation et entités structurées	40
9. Capital-actions	41
10. Rémunération fondée sur des actions	42
11. Avantages postérieurs à l'emploi	43
12. Résultat par action	44
13. Instruments financiers – juste valeur	44
14. Revenu lié aux instruments financiers	44
15. Passifs éventuels	45
16. Charges de restructuration	45

BILAN CONSOLIDÉ ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Actif			
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques		79 273 \$	90 658 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques		614 145	322 897
Valeurs mobilières	6		
Au coût amorti		2 458 034	2 744 929
À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)		2 717 549	3 242 146
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)		314 085	312 861
		5 489 668	6 299 936
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		3 171 897	2 538 285
Prêts	7 et 8		
Personnels		4 448 424	4 660 524
Hypothécaires résidentiels		15 894 541	16 039 680
Commerciaux		12 911 866	12 646 332
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		272 511	319 992
		33 527 342	33 666 528
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(103 817)	(100 457)
		33 423 525	33 566 071
Autres			
Dérivés		141 161	143 816
Immobilisations corporelles		79 988	77 802
Actifs au titre de droits d'utilisation	5	135 026	s. o.
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		387 114	391 162
Goodwill		116 921	116 649
Actif d'impôt différé		42 408	37 045
Autres actifs		602 162	768 806
		1 504 780	1 535 280
		44 283 288 \$	44 353 127 \$
Passif et capitaux propres			
Dépôts			
Particuliers		20 072 818 \$	19 747 260 \$
Entreprises, banques et autres		5 128 135	5 905 344
		25 200 953	25 652 604
Autres			
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		3 433 046	2 618 147
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 123 487	2 558 883
Acceptations		272 511	319 992
Dérivés		129 035	112 737
Obligations locatives	5	168 312	s. o.
Passif d'impôt différé		54 999	53 102
Autres passifs		1 051 345	1 207 567
		7 232 735	6 870 428
Dette liée aux activités de titrisation	8	8 926 976	8 913 333
Dette subordonnée		349 187	349 101
Capitaux propres			
Actions privilégiées	9	244 038	244 038
Actions ordinaires	9	1 144 387	1 139 193
Résultats non distribués		1 156 681	1 161 668
Cumul des autres éléments du résultat global		25 762	20 947
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	10	2 569	1 815
		2 573 437	2 567 661
		44 283 288 \$	44 353 127 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités).

(1) Le bilan consolidé au 31 janvier 2020 tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16 au 1^{er} novembre 2019. Voir les notes 2 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ ⁽¹⁾

		Pour les trimestres clos les		
		31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)				
Notes				
	14			
Revenu d'intérêt et de dividendes				
Prêts		354 621 \$	360 367 \$	361 538 \$
Valeurs mobilières		17 696	18 318	19 480
Dépôts auprès de banques		2 329	2 120	2 121
Autres		4 909	6 551	10 436
		379 555	387 356	393 575
Frais d'intérêt				
Dépôts		153 845	157 984	158 496
Dette liée aux activités de titrisation		47 697	44 961	42 409
Dette subordonnée		3 831	3 835	3 835
Autres, incluant les dérivés		5 397	7 371	16 235
		210 770	214 151	220 975
Revenu net d'intérêt		168 785	173 205	172 600
Autres revenus				
Commissions sur prêts		15 294	16 630	14 581
Frais de service		9 327	10 109	10 543
Revenus tirés de services de cartes		8 551	7 855	8 594
Commissions sur la vente de fonds communs de placement		10 934	10 706	10 711
Frais et commissions de courtage en valeurs mobilières		10 600	11 919	10 021
Revenus tirés des instruments financiers		4 806	[584]	3 309
Frais tirés des comptes d'investissement		4 261	4 593	4 603
Revenus d'assurance, montant net		3 062	3 334	3 635
Autres	7	3 093	3 871	3 741
		69 928	68 433	69 738
Revenu total		238 713	241 638	242 338
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis		232	284	442
Provisions pour pertes sur créances	7	14 900	12 600	10 500
Frais autres que d'intérêt				
Salaires et avantages du personnel	10 et 11	95 269	84 755	92 089
Frais d'occupation de locaux et technologie		49 767	49 017	49 046
Autres		41 132	41 625	41 535
Charges de restructuration	16	2 734	5 431	2 006
		188 902	180 828	184 676
Résultat avant impôts sur le résultat		34 679	47 926	46 720
Impôts sur le résultat		2 507	6 583	6 464
Résultat net		32 172 \$	41 343 \$	40 256 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		3 197	3 196	3 257
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		28 975 \$	38 147 \$	36 999 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base		42 666	42 518	42 114
dilué		42 740	42 583	42 133
Résultat par action	12			
de base		0,68 \$	0,90 \$	0,88 \$
dilué		0,68 \$	0,90 \$	0,88 \$
Dividendes déclarés par action				
Actions ordinaires		0,67 \$	0,66 \$	0,65 \$
Actions privilégiées – série 13		0,26 \$	0,26 \$	0,27 \$
Actions privilégiées – série 15		0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités).

[1] L'état du résultat consolidé pour la période close le 31 janvier 2020 tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16 au 1^{er} novembre 2019. Voir les notes 2 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Résultat net	32 172 \$	41 343 \$	40 256 \$
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat			
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat			
Variation nette des titres d'emprunt à la JVAERG			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les titres d'emprunt à la JVAERG	(17)	(114)	1 036
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG	24	115	(69)
	7	1	967
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2 242	(1 764)	23 984
Écarts de conversion, montant net			
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	2 419	(432)	(963)
Profits (pertes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	147	(242)	(1 910)
	2 566	(674)	(2 873)
	4 815	(2 437)	22 078
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat			
Profits (pertes) à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	(2 904)	(3 938)	(2 031)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	4 758	(3 338)	(13 283)
	1 854	(7 276)	(15 314)
Total des autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat	6 669	(9 713)	6 764
Résultat global	38 841 \$	31 630 \$	47 020 \$

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT — AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur le résultat (le recouvrement) liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Variation nette des titres d'emprunt à la JVAERG			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les titres d'emprunt à la JVAERG	(6) \$	140 \$	578 \$
Reclassement en résultat net des profits nets (pertes nettes) sur les titres d'emprunt à la JVAERG	9	(137)	—
	3	3	578
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	808	(639)	8 673
Écarts de conversion, montant net			
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	—	142	—
Profits (pertes) à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	(1 047)	(1 443)	(736)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	1 717	(1 181)	(4 818)
	1 481 \$	(3 118) \$	3 697 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités).

(1) L'état du résultat global consolidé pour la période close le 31 janvier 2020 tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16 au 1^{er} novembre 2019. Voir les notes 2 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Cumul des autres éléments du résultat global							Réserve pour rémunération fondée sur des actions (note 10)	Total des capitaux propres
	Actions privilégiées (note 9)	Actions ordinaires (note 9)	Résultats non distribués	Titres d'emprunt à la JVAERG	Couvertures de flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger	Total		
Solde au 31 octobre 2019	244 038 \$	1 139 193 \$	1 161 668 \$	328 \$	21 049 \$	(430) \$	20 947 \$	1 815 \$	2 567 661 \$
Incidence de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location (notes 2 et 5)			(7 256)						(7 256)
Solde au 1 ^{er} novembre 2019	244 038	1 139 193	1 154 412	328	21 049	(430)	20 947	1 815	2 560 405
Résultat net			32 172						32 172
Autres éléments du résultat global (après impôts sur le résultat)									
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les titres d'emprunt à la JVAERG				(17)			(17)		(17)
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG				24			24		24
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					2 242		2 242		2 242
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						2 419	2 419		2 419
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						147	147		147
Profits (pertes) à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			(2 904)						(2 904)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG			4 758						4 758
Résultat global			34 026	7	2 242	2 566	4 815		38 841
Émission d'actions		5 194							5 194
Rémunération fondée sur des actions								754	754
Dividendes									
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(3 197)						(3 197)
Actions ordinaires			(28 560)						(28 560)
Solde au 31 janvier 2020	244 038 \$	1 144 387 \$	1 156 681 \$	335 \$	23 291 \$	2 136 \$	25 762 \$	2 569 \$	2 573 437 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités).

(1) L'état de la variation des capitaux propres consolidé pour la période close le 31 janvier 2020 tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16 au 1^{er} novembre 2019. Voir les notes 2 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ (SUITE)

	Cumul des autres éléments du résultat global								Réserve pour paiements fondés sur des actions (note 10)	Total des capitaux propres
En milliers de dollars canadiens (non audité)	Actions privilégiées (note 9)	Actions ordinaires (note 9)	Résultats non distribués	Titres d'emprunt à la JVAERG	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Conversion des établis- sements à l'étranger	Total		
Solde au 1 ^{er} novembre 2018	244 038	1 115 416	1 138 383	(1 621)	—	(12 244)	4 283	(9 582)	268	2 488 523
Résultat net			40 256							40 256
Autres éléments du résultat global (après impôts sur le résultat)										
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les titres d'emprunt à la JVAERG				1 036				1 036		1 036
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG				(69)				(69)		(69)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie						23 984		23 984		23 984
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net							(963)	(963)		(963)
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net							(1 910)	(1 910)		(1 910)
Profits (pertes) à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			(2 031)							(2 031)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG			(13 283)							(13 283)
Résultat global			24 942	967	s.o.	23 984	(2 873)	22 078		47 020
Émission d'actions		4 936								4 936
Rémunération fondée sur des actions									515	515
Dividendes										
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(3 257)							(3 257)
Actions ordinaires			(27 350)							(27 350)
Solde au 31 janvier 2019	244 038 \$	1 120 352 \$	1 132 718 \$	(654) \$	s.o.	11 740 \$	1 410 \$	12 496 \$	783 \$	2 510 387 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités).

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les		
		31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Résultat net		32 172 \$	41 343 \$	40 256 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :				
Provisions pour pertes sur créances	7	14 900	12 600	10 500
Impôt différé		(293)	17 448	(1 395)
Amortissement des immobilisations corporelles		1 853	1 849	1 763
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		4 038	s.o.	s.o.
Amortissement des logiciels et autres immobilisations incorporelles		10 087	10 056	9 473
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :				
Prêts		128 783	207 305	185 369
Acceptations		(47 481)	83 568	(23 366)
Valeurs mobilières à la JVRN		524 597	(578 901)	163 306
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		(633 612)	297 510	307 147
Intérêts courus à recevoir		22 657	(15 360)	(1 028)
Actifs dérivés		2 655	24 637	(30 542)
Dépôts		(451 651)	(963 001)	209 970
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		814 899	(303 807)	88 939
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		(435 396)	112 176	(304 984)
Intérêts courus à payer		(24 236)	41 081	(27 579)
Passifs dérivés		16 298	(12 363)	(118 571)
Dette liée aux activités de titrisation		13 643	935 526	(448 473)
Autres, montant net		57 228	(133 713)	(12 819)
		51 141	(222 046)	47 966
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	9	20	21	(4)
Dividendes		(47 402)	(24 886)	(26 837)
		(47 382)	(24 865)	(26 841)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Variation des valeurs mobilières au coût amorti				
Acquisitions		(733 085)	(842 657)	(958 876)
Produit à la vente et à l'échéance		1 019 973	828 942	1 005 584
Variations des valeurs mobilières à la JVAERG				
Acquisitions		(84 732)	(115 418)	(238 828)
Produit à la vente et à l'échéance		89 999	116 242	198 853
Produit de la vente de portefeuilles de prêts commerciaux	7	—	—	105 366
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels et autres immobilisations incorporelles		(16 139)	(14 693)	(17 995)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques		(291 248)	261 184	(123 225)
		(15 232)	233 600	(29 121)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques				
		88	(43)	(355)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques				
		(11 385)	(13 354)	(8 351)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques au début de la période				
		90 658	104 012	116 490
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques à la fin de la période				
		79 273 \$	90 658 \$	108 139 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :				
Intérêts versés au cours de la période		237 003 \$	171 662 \$	240 928 \$
Intérêts reçus au cours de la période		400 439 \$	367 119 \$	383 734 \$
Dividendes reçus au cours de la période		3 855 \$	4 464 \$	3 447 \$
Impôts sur le résultat payés (reçus) au cours de la période		5 071 \$	(160) \$	19 179 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités).

(1) L'état des flux de trésorerie consolidé la période close le 31 janvier 2020 tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16 au 1^{er} novembre 2019. Voir les notes 2 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES (NON AUDITÉS)

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audités)

1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada (la Banque) offre des services financiers à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels. La Banque exerce principalement ses activités au Canada et aux États-Unis.

La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2020 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 27 février 2020.

2. NORMES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés ont également été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés annuels ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf les modifications décrites à la note 3 des présents états financiers consolidés, qui sont appliquées depuis le 1^{er} novembre 2019 par suite de l'adoption par la Banque de l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16) et les modifications apportées aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 concernant la réforme IBOR. La note 5 des présents états financiers consolidés présente les incidences de l'adoption de nouvelles normes comptables au 1^{er} novembre 2019. Comme le permet l'IFRS 16, la Banque n'a pas retraité les chiffres comparatifs des périodes précédentes.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction des jugements complexes ayant une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, du résultat net et d'autres informations connexes, tel qu'il est décrit de façon plus approfondie à la note 2 des états financiers consolidés annuels. De nouvelles estimations concernant la détermination de la durée des contrats de location avec options de renouvellement ont été appliquées depuis le 1^{er} novembre 2019 par suite de l'adoption par la Banque de l'IFRS 16, lesquelles sont décrites plus en détail à la note 5 des présents états financiers. La direction a mis en place des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont contrôlées, revues et utilisées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE

Les méthodes comptables ci-après sont appliquées depuis le 1^{er} novembre 2019 par suite de l'adoption de l'IFRS 16 et les modifications des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 concernant la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt.

3.1 CONTRATS DE LOCATION

Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a adopté l'IFRS 16, Contrats de location, qui remplace l'IAS 17, Contrats de location, et les interprétations connexes. L'IFRS 16 établit des principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location. La Banque a adopté l'IFRS 16 selon l'approche rétrospective modifiée, selon laquelle l'effet cumulatif de l'adoption a été comptabilisé dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2019. Les informations comparatives n'ont pas été retraitées et continuent d'être présentées selon l'IAS 17, Contrats de location, et les interprétations connexes.

Selon l'IFRS 16, un contrat de location est un contrat qui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une période de temps en échange d'une contrepartie. Pour le bailleur, la norme ne prévoit aucun changement significatif. Par conséquent, il n'y a eu aucune incidence sur la Banque pour les contrats de location où elle est le bailleur.

Pour les contrats de location précédemment classés en tant que contrats de location simple - preneur, la Banque a appliqué les dispositions transitoires suivantes au 1^{er} novembre 2019 :

- Les contrats existants au 1^{er} novembre 2019 et se terminant au cours de l'exercice 2020, les contrats de location à court terme, seront comptabilisés à titre de charges de location.
 - Les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur seront comptabilisés à titre de charges de location.
 - Utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée du bail.
- a) Méthode applicable à partir du 1^{er} novembre 2019

À la date de début du contrat de location, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui correspond à la valeur de l'obligation locative ajustée pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de début, moins les avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite amorti selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas payés à la date de début, calculée en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Banque pour un actif similaire. Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à recevoir, et excluent les coûts d'exploitation et les paiements de loyers variables. Après la date d'entrée en vigueur, le montant du passif au titre de la location est augmenté pour refléter l'accroissement des intérêts sur l'obligation et réduit pour refléter les paiements de loyers effectués.

Les contrats de location à court terme sont des contrats d'une durée de 12 mois ou moins. Pour les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de faible valeur, nous comptabilisons les paiements de loyers à titre de charges d'exploitation selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

La Banque présente les actifs au titre de droits d'utilisation dans les autres actifs et les obligations locatives dans les autres passifs au bilan consolidé. Les intérêts débiteurs sont présentés au poste Frais d'intérêts - Autres, incluant les dérivés et l'amortissement est présenté au poste Frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé.

- b) Méthode applicable avant le 1^{er} novembre 2019

Les contrats de location qui ne transféraient pas à la Banque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués étaient des contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple étaient comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location et présentés au poste Frais d'occupation de locaux et technologie sous Frais autres que d'intérêts.

3.2 RÉFORME DES TAUX INTERBANCAIRES OFFERTS (modifications à l'IFRS 9, à l'IAS 39 et à l'IFRS 7)

En réponse aux effets de la réforme des taux interbancaires offerts, le 26 septembre 2019, l'IASB a publié le document intitulé Réforme des taux d'intérêt de référence (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7). La Banque a adopté les modifications portant sur la comptabilité de couverture. Les modifications prévoient des exceptions temporaires à l'application de certaines dispositions particulières relatives à la comptabilité de couverture à toute relation de couverture directement touchée par la réforme des taux d'intérêt de référence. En vertu des modifications, l'entité appliquerait les dispositions relatives à la comptabilité de couverture en supposant que le taux d'intérêt de référence ne change pas, et serait ainsi autorisée à maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude précédant le remplacement d'un taux d'intérêt de référence existant par un taux de référence alternatif. Les modifications prévoient par ailleurs une exception à l'exigence selon laquelle l'entité doit cesser d'utiliser la comptabilité de couverture si les résultats réels de l'opération de couverture ne satisfont pas aux contraintes d'efficacité en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence. De plus, des modifications ont été apportées à l'IFRS 7 qui établissent des obligations d'information supplémentaires liées à la version modifiée de l'IAS 39.

3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE (suite)

3.2 RÉFORME DES TAUX INTERBANCAIRES OFFERTS (modifications à l'IFRS 9, à l'IAS 39 et à l'IFRS 7) (suite)

Les relations de couverture de la Banque sont exposées de façon importante aux taux de référence comme le LIBOR en dollars US. Selon la réforme des taux interbancaires offerts, ces taux de référence pourraient être abandonnés, faire face à un changement de méthode ou devenir illiquides lorsque l'établissement des nouveaux taux de références sera plus répandu dans le cadre de la réforme. En raison de ces développements, une grande part de jugement est nécessaire pour déterminer si certaines relations de couverture servant à couvrir les variations des flux de trésorerie et les risques de taux d'intérêt ou de change sont toujours admissibles à la comptabilité de couverture par suite du changement des taux interbancaires offerts. Les relations de couverture affectées continueront de faire l'objet d'une surveillance axée sur l'incidence de la réforme des taux interbancaires offerts. À la suite des modifications liées à la comptabilité de couverture, les couvertures existantes sont demeurées efficaces, et par conséquent, les modifications n'ont pas eu d'incidence au premier trimestre de l'exercice considéré. Le notionnel des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt indexés sur le LIBOR en dollars US, dont la date d'échéance est ultérieure au 31 décembre 2021, s'élevait à 135,1 millions \$ au 31 janvier 2020. Ces instruments font l'objet d'une surveillance axée sur l'incidence découlant de la réforme des taux interbancaires offerts.

3.3 IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23) de l'IFRS Interpretations Committee

Nous avons adopté au premier trimestre IFRIC 23, qui fournit des directives sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôt conformément à IAS 12 Impôts sur le résultat lorsqu'il y a incertitude relative aux traitements fiscaux, et qui remplace IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels appliqué pour les positions fiscales incertaines. L'adoption d'IFRIC 23 n'a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés.

4. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

Sauf dans le cas de l'adoption de l'IFRS 16 au 1^{er} novembre 2019 et les modifications des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 concernant la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt, dont la Banque a adopté au 1^{er} novembre 2019 les modifications applicables relatives à la comptabilité de couverture, il n'y a pas eu de mise à jour importante des modifications comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019.

5. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

5.1 IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

L'adoption de l'IFRS 16 a entraîné la comptabilisation au bilan consolidé de la Banque de contrats de location simple de biens immobiliers en tant qu'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives connexes.

À la date de transition, les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués contrat par contrat :

- soit à leur valeur comptable comme si l'IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Banque au 1^{er} novembre 2019;
- soit à un montant égal à l'obligation locative.

Les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Banque au 1^{er} novembre 2019. Le taux moyen pondéré appliqué était de 2,96 %.

La Banque a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée des contrats de location qui renfermaient des options de prolongation ou de résiliation, soit une mesure de simplification permise à la transition à l'IFRS 16.

Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de 139,4 millions \$ et des obligations locatives de 171,3 millions \$ puis, éliminé des passifs nets de 21,9 millions \$ comptabilisés selon l'IAS 17, ce qui a donné lieu à une réduction des capitaux propres de 7,3 millions \$, après impôts sur le résultat. L'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à une réduction du ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) de 10 points de base.

Les engagements au titre des contrats de location simple au 31 octobre 2019, tel que présentés aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019, diffèrent des obligations locatives comptabilisées le 1^{er} novembre 2019 principalement en raison de l'exclusion des paiements futurs de loyers variables et les paiements futurs pour les contrats de location à court terme et les contrats de location de faible valeur, de même qu'à l'effet de l'actualisation de l'obligation locative.

6. VALEURS MOBILIÈRES

Qualité du crédit

Au 31 janvier 2020, les titres d'emprunt au coût amorti et à la JVAERG sont classés au stade 1, la facilité de crédit à laquelle ils se rapportent étant considérée comme étant à faible risque aux fins de la notation interne du risque de la Banque. Au 31 janvier 2020, les corrections de valeur pour pertes sur créances à l'égard des titres d'emprunt au coût amorti et à l'égard des titres d'emprunt à la JVAERG s'établissaient respectivement à 0,1 million \$ et 0,1 million \$.

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Valeurs mobilières émises ou garanties		
par le Canada ⁽¹⁾	1 262 355 \$	1 415 947 \$
par des provinces	1 066 521	1 174 121
par des municipalités	23 352	23 336
Autres titres d'emprunt	105 806	131 525
	2 458 034 \$	2 744 929 \$

(1) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Valeurs mobilières à la JVAERG

Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

	Au 31 janvier 2020				Au 31 octobre 2019			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur ⁽¹⁾	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur ⁽¹⁾
Valeurs mobilières émises ou garanties								
par le Canada ⁽²⁾	27 629 \$	181 \$	28 \$	27 782 \$	35 915 \$	124 \$	20 \$	36 019 \$
par des provinces	5 579	3	102	5 480	4 954	52	8	4 998
par des municipalités	55 569	277	42	55 804	55 346	241	58	55 529
Autres titres d'emprunt	25 034	502	33	25 503	24 970	421	26	25 365
Titres adossés à des actifs	906	6	—	912	1 228	6	—	1 234
Actions privilégiées	191 821	781	24 593	168 009	192 935	532	31 546	161 921
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	27 909	3 003	317	30 595	25 648	2 664	517	27 795
	334 447 \$	4 753 \$	25 115 \$	314 085 \$	340 996 \$	4 040 \$	32 175 \$	312 861 \$

(1) Les corrections de valeur pour pertes sur créances à l'égard des titres d'emprunt classés comme étant à la JVAERG, qui totalisaient 0,1 million \$ au 31 janvier 2020 (0,1 million \$ au 31 octobre 2019), sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

(2) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Titres de capitaux propres désignés à la JVAERG

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres, dont l'objectif économique consiste principalement à les détenir pour générer un revenu de dividendes, comme étant à la JVAERG, sans reclassement ultérieur des profits ou des pertes dans le résultat net.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020, des revenus de dividendes de 2,6 millions \$ ont été comptabilisés sur ces placements (2,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019), y compris un montant négligeable au titre des placements vendus au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020 (un montant négligeable pour le trimestre clos le 31 janvier 2019).

	Pour les trimestres clos les	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Juste valeur au début de la période	189 716 \$	180 058 \$
Variation de la juste valeur	7 731	(17 587)
Désignés à la JVAERG	18 429	46 075
Ventes ou rachats	(17 272)	(6 656)
Juste valeur au Juste valeur à la fin de la période	198 604 \$	201 890 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES

Au 31 janvier 2020, les prêts ont été comptabilisés au coût amorti au bilan consolidé, comme il est décrit à la note 3, selon les critères de classement des actifs financiers définis dans l'IFRS 9.

Établir et évaluer les pertes de crédit attendues

Pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont établies au moyen d'une approche en trois stades qui est fondée sur l'évolution de la qualité du crédit des actifs depuis la comptabilisation initiale.

- Stade 1 : Les instruments financiers qui ne sont pas dépréciés et pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés au stade 1.
- Stade 2 : Les instruments financiers pour lesquels le risque de crédit a considérablement augmenté entre la comptabilisation initiale et la date de clôture, mais qui ne sont pas dépréciés, sont transférés au stade 2.
- Stade 3 : Les instruments financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels un ou plusieurs événements ont eu une incidence négative sur les montants estimés des flux de trésorerie futurs à la date de clôture et qui sont considérés comme dépréciés, sont classés au stade 3.
- Instruments financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création : Les instruments financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création sont classés dans la catégorie des instruments financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Pour plus de renseignements sur l'évaluation des pertes de crédit attendues, voir la note 7 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux qui suivent présentent l'information sur le risque de crédit, en fonction de la qualité du crédit et du stade de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues de chaque catégorie de prêt classé comme étant au coût amorti. Pour plus de renseignements sur la qualité du crédit, voir la note 7 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019.

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Exposition au risque de crédit

	Au 31 janvier 2020			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Prêts personnels				
Risque très faible	2 969 933 \$	11 370 \$	— \$	2 981 303 \$
Risque faible	512 037	135 161	—	647 198
Risque moyen	441 747	325 841	—	767 588
Risque élevé	1 494	29 994	—	31 488
Défaillance	—	—	20 847	20 847
Valeur comptable brute	3 925 211	502 366	20 847	4 448 424
Corrections de valeur pour pertes sur créances	5 771	16 774	6 069	28 614
Valeur comptable nette	3 919 440 \$	485 592 \$	14 778 \$	4 419 810 \$
Prêts hypothécaires résidentiels				
Risque très faible	8 764 919 \$	1 068 \$	— \$	8 765 987 \$
Risque faible	3 494 856	186 465	—	3 681 321
Risque moyen	2 417 014	813 558	—	3 230 572
Risque élevé	3 970	155 946	—	159 916
Défaillance	—	—	56 745	56 745
Valeur comptable brute	14 680 759	1 157 037	56 745	15 894 541
Corrections de valeur pour pertes sur créances	2 268	1 773	1 076	5 117
Valeur comptable nette	14 678 491 \$	1 155 264 \$	55 669 \$	15 889 424 \$
Prêts commerciaux ⁽¹⁾				
Risque très faible	2 361 243 \$	11 817 \$	— \$	2 373 060 \$
Risque faible	7 345 899	181 605	—	7 527 504
Risque moyen	2 774 425	253 895	—	3 028 320
Risque élevé	—	146 372	—	146 372
Défaillance	—	—	109 121	109 121
Valeur comptable brute	12 481 567	593 689	109 121	13 184 377
Corrections de valeur pour pertes sur créances	21 706	9 613	38 767	70 086
Valeur comptable nette	12 459 861 \$	584 076 \$	70 354 \$	13 114 291 \$
Total des prêts				
Valeur comptable brute	31 087 537 \$	2 253 092 \$	186 713 \$	33 527 342 \$
Corrections de valeur pour pertes sur créances	29 745	28 160	45 912	103 817
Valeur comptable nette	31 057 792 \$	2 224 932 \$	140 801 \$	33 423 525 \$
Risques hors bilan ⁽²⁾				
Risque très faible	1 036 278 \$	38 652 \$	— \$	1 074 930 \$
Risque faible	1 274 455	80 505	—	1 354 960
Risque moyen	534 697	68 602	—	603 299
Risque élevé	6	9 594	—	9 600
Défaillance	—	—	—	—
Total des risques	2 845 436	197 353	—	3 042 789
Provisions pour pertes liées aux risques hors bilan	3 872	2 367	—	6 239
Total des risques, montant net	2 841 564 \$	194 986 \$	— \$	3 036 550 \$

(1) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(2) Comprennent les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées.

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Exposition au risque de crédit (suite)

Au 31 octobre 2019

	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Prêts personnels				
Risque très faible	2 811 585 \$	13 126 \$	— \$	2 824 711 \$
Risque faible	581 736	208 745	—	790 481
Risque moyen	502 264	479 692	—	981 956
Risque élevé	3 736	41 998	—	45 734
Défaillance	—	—	17 642	17 642
Valeur comptable brute	3 899 321	743 561	17 642	4 660 524
Corrections de valeur pour pertes sur créances	5 347	19 568	4 732	29 647
Valeur comptable nette	3 893 974 \$	723 993 \$	12 910 \$	4 630 877 \$
Prêts hypothécaires résidentiels				
Risque très faible	8 131 829 \$	2 477 \$	— \$	8 134 306 \$
Risque faible	3 743 129	273 476	—	4 016 605
Risque moyen	2 601 941	1 034 080	—	3 636 021
Risque élevé	4 616	188 896	—	193 512
Défaillance	—	—	59 236	59 236
Valeur comptable brute	14 481 515	1 498 929	59 236	16 039 680
Corrections de valeur pour pertes sur créances	2 021	1 802	1 050	4 873
Valeur comptable nette	14 479 494 \$	1 497 127 \$	58 186 \$	16 034 807 \$
Prêts commerciaux ⁽¹⁾				
Risque très faible	2 338 807 \$	3 596 \$	— \$	2 342 403 \$
Risque faible	7 590 362	90 310	—	7 680 672
Risque moyen	2 464 196	223 084	—	2 687 280
Risque élevé	—	157 686	—	157 686
Défaillance	—	—	98 283	98 283
Valeur comptable brute	12 393 365	474 676	98 283	12 966 324
Corrections de valeur pour pertes sur créances	22 219	8 558	35 160	65 937
Valeur comptable nette	12 371 146 \$	466 118 \$	63 123 \$	12 900 387 \$
Total des prêts				
Valeur comptable brute	30 774 201 \$	2 717 166 \$	175 161 \$	33 666 528 \$
Corrections de valeur pour pertes sur créances	29 587	29 928	40 942	100 457
Valeur comptable nette	30 744 614 \$	2 687 238 \$	134 219 \$	33 566 071 \$
Risques hors bilan ⁽²⁾				
Risque très faible	1 362 719 \$	78 717 \$	— \$	1 441 436 \$
Risque faible	1 207 286	95 355	—	1 302 641
Risque moyen	398 580	95 143	—	493 723
Risque élevé	48	5 426	—	5 474
Total des risques	2 968 633	274 641	—	3 243 274
Provisions pour pertes liées aux risques hors bilan	3 902	2 434	—	6 336
Total des risques, montant net	2 964 731 \$	272 207 \$	— \$	3 236 938 \$

(1) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(2) Comprennent les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées.

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Prêts dépréciés

Au 31 janvier 2020			
	Prêts dépréciés bruts	Correction de valeur pour prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets
Prêts personnels	20 847 \$	6 069 \$	14 778 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	56 745	1 076	55 669
Prêts commerciaux ⁽¹⁾	109 121	38 767	70 354
	186 713 \$	45 912 \$	140 801 \$

Au 31 octobre 2019			
	Prêts dépréciés bruts	Corrections de valeur pour prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets
Prêts personnels	17 642 \$	4 732 \$	12 910 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	59 236	1 050	58 186
Prêts commerciaux ⁽¹⁾	98 283	35 160	63 123
	175 161 \$	40 942 \$	134 219 \$

(1) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Prêts en souffrance, mais non dépréciés

Le tableau qui suit présente les prêts personnels et les prêts hypothécaires résidentiels qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme étant dépréciés. Le solde des prêts commerciaux en souffrance, mais non dépréciés n'est pas significatif.

Au 31 janvier 2020			
	De 1 jour à 31 jours	De 32 à 90 jours	Total
Prêts personnels	73 506 \$	28 518 \$	102 024 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	173 785	46 691	220 476
	247 291 \$	75 209 \$	322 500 \$

Au 31 octobre 2019			
	De 1 jour à 31 jours	De 32 à 90 jours	Total
Prêts personnels	80 924 \$	27 330 \$	108 254 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	213 697	53 474	267 171
	294 621 \$	80 804 \$	375 425 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Rapprochement des corrections de valeur pour pertes sur créances

Le tableau qui suit présente le rapprochement des corrections de valeur pour pertes sur créances pour chaque catégorie de prêt classé comme étant au coût amorti, en fonction du stade de dépréciation des pertes de crédit attendues.

	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2020			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Personnels				
Solde au début de la période	7 297 \$	21 710 \$	4 732 \$	33 739 \$
Transferts :				
vers le stade 1	3 067	(3 009)	(58)	—
vers le stade 2	(407)	643	(236)	—
vers le stade 3	(15)	(1 130)	1 145	—
Octrois	283	—	—	283
Décomptabilisations	(183)	(1 069)	(1 620)	(2 872)
Réévaluation des corrections de valeur, montant net	(2 765)	1 617	7 704	6 556
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(20)	(2 948)	6 935	3 967
Radiations	—	—	(7 214)	(7 214)
Recouvrements	—	—	1 838	1 838
Change et autres	—	—	(222)	(222)
Solde à la fin de la période	7 277 \$	18 762 \$	6 069 \$	32 108 \$
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	5 771 \$	16 774 \$	6 069 \$	28 614 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	1 506	1 988	—	3 494
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	7 277 \$	18 762 \$	6 069 \$	32 108 \$
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	2 032 \$	1 824 \$	1 050 \$	4 906 \$
Transferts :				
vers le stade 1	352	(337)	(15)	—
vers le stade 2	(78)	254	(176)	—
vers le stade 3	(1)	(77)	78	—
Octrois	153	—	—	153
Décomptabilisations	(98)	(102)	(186)	(386)
Réévaluation des corrections de valeur, montant net	114	235	1 364	1 713
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	442	(27)	1 065	1 480
Radiations	—	—	(1 367)	(1 367)
Recouvrements	—	—	710	710
Change et autres	(85)	—	(382)	(467)
Solde à la fin de la période	2 389 \$	1 797 \$	1 076 \$	5 262 \$
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	2 268 \$	1 773 \$	1 076 \$	5 117 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	121	24	—	145
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	2 389 \$	1 797 \$	1 076 \$	5 262 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2020			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Commerciaux				
Solde au début de la période	24 160 \$	8 828 \$	35 160 \$	68 148 \$
Transferts :				
vers le stade 1	1 114	(912)	(202)	—
vers le stade 2	(605)	663	(58)	—
vers le stade 3	(196)	(1 008)	1 204	—
Octrois	2 121	—	—	2 121
Décomptabilisations	(3 272)	(1 067)	(961)	(5 300)
Réévaluations, montant net	625	3 464	8 543	12 632
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(213)	1 140	8 526	9 453
Radiations	—	—	(4 818)	(4 818)
Recouvrements	—	—	495	495
Change et autres	4	—	(596)	(592)
Solde à la fin de la période	23 951 \$	9 968 \$	38 767 \$	72 686 \$
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	21 706 \$	9 613 \$	38 767 \$	70 086 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	2 245	355	—	2 600
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	23 951 \$	9 968 \$	38 767 \$	72 686 \$
Total				
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	29 745 \$	28 160 \$	45 912 \$	103 817 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	3 872	2 367	—	6 239
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	33 617 \$	30 527 \$	45 912 \$	110 056 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2019			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Personnels				
Solde au début de la période	11 070 \$	22 498 \$	4 934 \$	38 502 \$
Transferts :				
vers le stade 1	4 454	(4 347)	(107)	—
vers le stade 2	(933)	1 215	(282)	—
vers le stade 3	(21)	(1 178)	1 199	—
Octrois	124	—	—	124
Décomptabilisations	(166)	(376)	(766)	(1 308)
Réévaluation des provisions cumulatives, montant net	(4 694)	3 050	7 271	5 627
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(1 236)	(1 636)	7 315	4 443
Radiations	—	—	(5 852)	(5 852)
Recouvrements	—	—	981	981
Change et autres	—	—	(242)	(242)
Solde à la fin de la période	9 834 \$	20 862 \$	7 136 \$	37 832 \$
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	8 208 \$	19 349 \$	7 136 \$	34 693 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	1 626	1 513	—	3 139
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	9 834 \$	20 862 \$	7 136 \$	37 832 \$
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	2 446 \$	1 840 \$	443 \$	4 729 \$
Transferts :				
vers le stade 1	357	(334)	(23)	—
vers le stade 2	(86)	257	(171)	—
vers le stade 3	(1)	(86)	87	—
Octrois	8	—	—	8
Décomptabilisations	(332)	(300)	(59)	(691)
Réévaluation des corrections de valeur, montant net	(417)	233	815	631
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(471)	(230)	649	(52)
Radiations	—	—	(122)	(122)
Recouvrements	—	—	41	41
Change et autres	—	—	(379)	(379)
Solde à la fin de la période	1 975 \$	1 610 \$	632 \$	4 217 \$
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	1 965 \$	1 591 \$	632 \$	4 188 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	10	19	—	29
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	1 975 \$	1 610 \$	632 \$	4 217 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2019			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Commerciaux				
Solde au début de la période	22 192 \$	8 252 \$	32 980 \$	63 424 \$
Transferts :				
vers le stade 1	1 713	(1 399)	(314)	—
vers le stade 2	(686)	604	82	—
vers le stade 3	(14)	(228)	242	—
Octrois	2 786	—	—	2 786
Décomptabilisations	(3 493)	(285)	(1 079)	(4 857)
Réévaluations, montant net	(1 361)	3 878	5 663	8 180
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(1 055)	2 570	4 594	6 109
Radiations	—	—	(2 546)	(2 546)
Recouvrements	—	—	(65)	(65)
Change et autres	(12)	—	(1 181)	(1 193)
Solde à la fin de la période	21 125 \$	10 822 \$	33 782 \$	65 729 \$
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	18 989 \$	10 092 \$	33 782 \$	62 863 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	2 136	730	—	2 866
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	21 125 \$	10 822 \$	33 782 \$	65 729 \$
Total des risques				
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	29 162 \$	31 032 \$	41 550 \$	101 744 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	3 772	2 262	—	6 034
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	32 934 \$	33 294 \$	41 550 \$	107 778 \$

Vente de prêts commerciaux

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019, la Banque a vendu des prêts commerciaux totalisant 105,4 millions \$ et a comptabilisé un profit net de néant dans les autres revenus. Aucune vente de prêts commerciaux n'a été réalisée au cours des trimestres clos le 31 janvier 2020 et le 31 octobre 2019.

Créances au titre des contrats de location-financement

Le poste Prêts commerciaux comprend un investissement net dans les contrats de location de 1 086,1 millions \$ au 31 janvier 2020 (997,8 millions \$ au 31 octobre 2019).

8. TITRISATION ET ENTITÉS STRUCTURÉES

8.1 TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

La Banque vend des prêts hypothécaires résidentiels au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et à des investisseurs tiers aux termes du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) créé en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) et mis en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi qu'au moyen d'un conduit à vendeurs multiples mis en place par une autre banque canadienne.

Actifs financiers ne répondant pas aux conditions de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Prêts hypothécaires résidentiels	7 408 132 \$	6 952 703 \$
Actifs de remplacement ⁽¹⁾	464 025	844 926
Dette liée aux activités de titrisation	(7 928 484) \$	(7 840 373) \$

(1) Comprennent la trésorerie et les dépôts auprès de banques, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente et les valeurs acquises faisant partie du compte de réinvestissement de capital que la Banque est tenue de maintenir afin de pouvoir participer au programme.

De plus, au 31 janvier 2020, la Banque a également titrisé d'autres prêts hypothécaires résidentiels d'un montant total de 483,1 millions \$ (530,2 millions \$ au 31 octobre 2019) dans le cadre du programme de TACH LNH. Les TACH LNH qui en ont découlé sont présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels. Ces TACH LNH ont été donnés en garantie auprès de la Banque du Canada.

8.2 VÉHICULES DE TITRISATION – ENTITÉS STRUCTURÉES

La Banque vend des prêts et des créances au titre des contrats de location-financement à des sociétés en commandite, respectivement B2B Securitization Limited Partnership et LBC Leasing Limited Partnership (les sociétés en commandite). Pour financer ces achats, les sociétés en commandite émettent des passifs portant intérêt à des conduits de titrisation d'autres banques canadiennes. Ces sociétés en commandite sont consolidées, et les passifs portant intérêt connexes émis par les sociétés en commandite sont comptabilisés à titre de dette liée aux activités de titrisation.

Actifs financiers titrisés par l'intermédiaire d'autres entités structurées

Le tableau qui suit présente sommairement la valeur comptable des actifs financiers titrisés par l'intermédiaire d'autres entités structurées qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et des passifs financiers connexes inclus dans le bilan consolidé.

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Prêts personnels	1 029 380 \$	1 087 058 \$
Prêts commerciaux ⁽¹⁾	666 568	746 259
Dette liée aux activités de titrisation	(998 492) \$	(1 072 960) \$

(1) La Banque titre des créances au titre des contrats de location-financement qui sont incluses dans le poste Prêts commerciaux.

9. CAPITAL-ACTIONS

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et le montant des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	Pour les trimestres clos les			
	31 janvier 2020		31 janvier 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif				
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	121 967 \$	5 000 000	121 967 \$
	10 000 000	244 038 \$	10 000 000	244 038 \$

Au 31 janvier 2020, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 et série 16, n'était en circulation (aucune action privilégiée, série 14 et série 16 n'était en circulation au 31 janvier 2019, et au 31 octobre 2019).

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et le montant des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	Pour les trimestres clos les			
	31 janvier 2020		31 janvier 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	42 624 861	1 139 193 \$	42 075 284	1 115 416 \$
Émises aux termes d'un appel public à l'épargne	1 670	76	—	—
Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	121 106	5 189	114 722	4 954
Frais d'émission nets	s. o.	(71)	s. o.	(18)
	42 747 637	1 144 387 \$	42 190 006	1 120 352 \$

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 3 décembre 2019, les dividendes déclarés qui seraient réinvestis le seraient en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %.

Dividendes déclarés

Le 27 février 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende régulier pour les diverses séries d'actions privilégiées qui sera versé aux actionnaires inscrits en date du 9 mars 2020.

Le 27 février 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,67 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2020 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} avril 2020.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % pour 2020, y compris la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond, selon sa définition, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

9. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de trois mois close le 31 janvier 2020. Les fonds propres réglementaires sont décrits plus en détail ci-après.

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Actions ordinaires	1 144 387 \$	1 139 193 \$
Résultats non distribués	1 156 681	1 161 668
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	2 471	(102)
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	2 569	1 815
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ⁽¹⁾	(449 928)	(461 192)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 856 180	1 841 382
Actions privilégiées admissibles	244 038	244 038
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	244 038	244 038
Fonds propres de catégorie 1	2 100 218	2 085 420
Dette subordonnée admissible	349 187	349 101
Provisions cumulatives collectives	64 345	66 052
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(67)	(3 465)
Fonds propres de catégorie 2 ⁽²⁾	413 465	411 688
Total des fonds propres	2 513 683 \$	2 497 108 \$
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,0 %	9,0 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,2 %	10,2 %
Ratio total des fonds propres	12,2 %	12,2 %

(1) Composées des déductions relatives aux logiciels et autres immobilisations incorporelles, au goodwill, aux actifs des régimes de retraite et à d'autres éléments.

(2) Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre.

10. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020, la Banque a attribué 423 537 options d'achat d'actions (383 326 options d'achat d'actions le 4 décembre 2018) aux termes du nouveau régime d'options d'achat d'actions, à un prix d'exercice de 43,68 \$ (38,97 \$ pour les options d'achat d'actions attribuées le 4 décembre 2018). La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions a été estimée à 5,27 \$ (6,78 \$ pour les options d'achat d'actions attribuées le 4 décembre 2018) au moyen du modèle Black-Scholes, ainsi que des hypothèses figurant dans le tableau ci-après.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020, 1,670 actions ordinaires ont été émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions à l'intention des employés pour une contrepartie en trésorerie de 0,1 million \$ dans le cadre d'une entente particulière avec un employé.

L'information sur le nombre d'options en cours est présentée ci-après. Aucune de ces options ne pouvait être exercée au 31 janvier 2020.

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Nombre d'options d'achat d'actions en cours aux termes de l'ancien régime d'achat d'options	124,962	124 962
Nombre d'options d'achat d'actions en cours aux termes du nouveau régime d'achat d'options	775,007	375 128

Les hypothèses relatives à l'évaluation des options d'achat d'actions sont comme suit :

	Attribuées en 2020	Attribuées en 2019
Taux d'intérêt sans risque	1,71 %	1,61 %
Durée prévue des options	8 ans	8 ans
Volatilité prévue	19 %	22 %
Rendement de l'action prévu	5,00 %	5,20 %

(1) La volatilité prévue est extrapolée à partir de la volatilité implicite du cours de l'action de la Banque et des données de marché observables, qui ne sont pas nécessairement représentatives des résultats réels.

10. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (SUITE)

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2020, la Banque a attribué 113 956 unités d'actions de performance à un prix de 45,70 \$ chacune. Les droits à ces unités s'acquerront en décembre 2022 et sous réserve de la satisfaction des critères susmentionnés.

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2020, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,3 million \$ ont été converties en 28 690 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 173 956 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 45,70 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2022.

Au cours du premier trimestre 2020, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 0,5 million \$ ont été converties en 11 323 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution.

Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions	3 283 \$	2 835 \$	7 406 \$
Incidence des couvertures	1 868	(311)	(2 362)
	5 151 \$	2 524 \$	5 044 \$

Afin de réduire la variabilité de la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, la Banque conclut des swaps de rendement total avec des tiers dont la valeur est liée au cours de l'action de la Banque. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement la charge liée au régime de rémunération fondée sur des actions relative aux variations du cours de l'action de la période au cours de laquelle les swaps sont en vigueur.

Au 31 janvier 2020, la valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie était de 42,1 millions \$ (47,3 millions \$ au 31 octobre 2019). La valeur intrinsèque du total du passif lié aux droits et unités acquis entièrement s'établissait à 26,2 millions \$ au 31 janvier 2020 (27,1 millions \$ au 31 octobre 2019).

11. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Régimes de retraite à prestations définies	3 186 \$	3 140 \$	3 461 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	2 000	1 951	2 030
Autres régimes	156	(745)	218
	5 342 \$	4 346 \$	5 709 \$

12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base et dilué par action se présente comme suit.

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Résultat par action – de base			
Résultat net	32 172 \$	41 343 \$	40 256 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les taxes applicables	3 197	3 196	3 257
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	28 975 \$	38 147 \$	36 999 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	42 666	42 518	42 114
Résultat par action – de base	0,68 \$	0,90 \$	0,88 \$
Résultat par action – dilué			
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	28 975 \$	38 147 \$	36 999 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	42 666	42 518	42 114
Options d'achat d'actions dilutives (en milliers)	74	66	19
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	42 740	42 583	42 133
Résultat par action – dilué	0,68 \$	0,90 \$	0,88 \$

Aucune transaction visant les actions ordinaires ou les actions ordinaires potentielles exigeant le retraitement du résultat par action n'a été réalisée entre la date de clôture et la date à laquelle les présents états financiers consolidés ont été dressés.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2019. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 401,7 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 janvier 2020 (393,0 millions \$ au 31 octobre 2019). Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

14. REVENU LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Revenu d'intérêt net tiré des instruments financiers

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Revenu d'intérêt et revenus assimilés			
Revenu d'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif			
Instruments financiers évalués au coût amorti	368 605 \$	375 309 \$	377 684 \$
Instruments financiers évalués à la JVAERG	454	548	1 837
Revenu d'intérêt et revenus assimilés liés aux instruments financiers non évalués au coût amorti ⁽¹⁾	10 496	11 499	14 054
	379 555	387 356	393 575
Frais d'intérêt et frais assimilés			
Frais d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif			
Instruments financiers évalués au coût amorti	203 502	205 514	202 973
Frais d'intérêt et frais au titre des dérivés liés aux instruments financiers évalués à la JVRN	7 268	8 637	18 002
	210 770	214 151	220 975
Revenu net d'intérêt	168 785 \$	173 205 \$	172 600 \$

(1) Inclut le revenu d'intérêt, le profit sur dérivés et le revenu de dividende liés aux instruments financiers évalués à la JVRN et les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG. Le revenu de dividende s'est établi à 4,4 millions \$ pour les trois mois clos le 31 janvier 2020, 15,7 million \$ pour les trois mois clos le 31 octobre 2019 et 3,8 millions \$ pour les trois mois clos le 31 janvier 2019.

15. PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures (réclamations, actions) juridiques et réglementaires. Ces procédures concernent notamment des actions collectives qui touchent de nombreuses autres institutions financières et se rapportent à des charges imputées aux cartes de crédit et aux comptes bancaires, ainsi que les frais pour remboursement anticipé de prêt hypothécaire et d'autres réclamations à l'égard de la gestion de portefeuilles par des fiduciaires et des contre-demandes de clients par suite d'actions en recouvrement des prêts de la Banque. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée.

16. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour charges de restructuration, qui est incluse au poste Autres passifs dans le bilan consolidé.

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Solde au début de la période	9 322 \$	3 598 \$	4 754 \$
Charges de restructuration engagées au cours de la période	2 734	5 431	2 006
Paiements effectués au cours de la période	(5 973)	293	(2 170)
Solde à la fin de la période	6 083 \$	9 322 \$	4 590 \$

En 2019, nous avons réitéré notre engagement à optimiser les activités des Cliniques financières et avons annoncé la rationalisation de certaines fonctions administratives et du siège social. Les charges de restructuration de 2,7 millions \$ engagées au cours du premier trimestre 2020 comprenaient essentiellement des indemnités de départ. Des frais additionnels devraient être engagés à mesure que les changements sont mis en œuvre.

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Bureaux corporatifs

Montréal
1360, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 600
Montréal (Québec) H3G 0E5
www.blcggf.ca

Toronto
199 Bay Street
Bureau 600
Toronto (Ontario) M5L 0A2
www.blcggf.ca

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
service@computershare.com
Tél. : 514 982-7888
ou 1 800 564-6253

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif en écrivant à secretariat.corporatif@blcggf.ca ou en téléphonant au 514 284-4500, poste 40448.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs de la Banque en écrivant à relations.investisseurs@blcggf.ca ou en téléphonant au 514 284-4500, poste 40452.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction en écrivant à media@blcggf.ca ou en téléphonant au 514 284-4500, poste 40015.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Bureau de l'ombudsman

1360, boul. René-Lévesque ouest
Bureau 600
Montréal (Québec) H3G 0E5
ombudsman@blcggf.ca
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Médias sociaux



Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, à l'adresse service@computershare.com ou au numéro 1 800 564-6253. Les actionnaires non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE VERSEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 mars
Série 15	51925D 79 1 LB.PR.J	**	15 juin
		**	15 septembre
		**	15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le versement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

